

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8700 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
355A	828	LA BOUQUERIE	0	26	02	SOL	2602	355ZI	1022	LA BOUQUERIE	0	26	41	SOL	2641				
			0	26	02	tot.	2602				0	26	41	tot.	2641				
TOTAUX						0	26	02	2602	TOTAUX						0	26	41	2641

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8720 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZA	53	FLIGNY	0	31	30	SOL	3130	ZM	1034	FLIGNY	0	31	30	SOL	3130
			0	31	30	tot.	3130				0	31	30	tot.	3130
TOTAUX						TOTAUX									
			0	31	30		3130				0	31	30		3130

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 8750 Feuillet Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZB	62	LA COSNIERE	0 27 60 0 27 60	SOL tot.	2760 2760	ZN	1047	LA COSNIERE	0 27 60 0 27 60	SOL tot.	2760 2760
TOTAUX						TOTAUX					
			0 27 60		2760				0 27 60		2760

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 8850 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	186	LE BOURG	0 12 95 0 12 95	B tot.	130 130	355ZH	1070	LA CHESNAYE	0 00 04 0 26 87 0 02 99 0 07 96 0 14 85 0 52 19 1 04 90	T 3 T 6 P 2 P 3 B SOL tot.	4 537 185 318 149 5219 6412
355A	187	LA CHESNAYE	0 44 55 0 44 55	P 3 tot.	1782 1782						
355A	199	LA CHESNAYE	0 27 50 0 27 50	T 1 tot.	2750 2750						
355A	200	LA CHESNAYE	0 44 05 0 44 05	T 2 tot.	4185 4185	355ZH	1071	LA CHESNAYE	0 57 20 1 08 85 1 66 05	T 1 T 2 tot.	5720 10341 16061
355A	792	LA CHESNAYE	0 03 65 0 03 65	SOL tot.	365 365	355ZH	1072	LA CHESNAYE	0 37 01 0 41 15 0 78 16	P 2 P 3 tot.	2295 1646 3941
355A	793	LA CHESNAYE	0 44 46 0 44 46	P 2 tot.	2757 2757						
355A	794	LA CHESNAYE	0 00 21 0 00 21	SOL tot.	21 21						
355A	795	LA CHESNAYE	0 33 14 0 33 14	T 6 tot.	663 663						
355A	796	LA CHESNAYE	0 23 93 0 23 93	SOL tot.	2393 2393						
355A	797	LA CHESNAYE	0 00 54 0 00 54	SOL tot.	54 54						
355A	798	LA CHESNAYE	0 05 29 0 05 29	SOL tot.	529 529						
355A	799	LA CHESNAYE	0 04 31 0 04 31	T 1 tot.	431 431						
			A REPORTER 2 44 58 16060						A REPORTER 3 49 11 26414		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 8850 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 8850 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	2	44	58		16060			REPORT	3	49	11		26414
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
355A	800	LA CHESNAYE	0	22	18	T 1	2218								
			0	61	30	T 2	5824								
			0	83	48	tot.	8042								
355A	801	LA CHESNAYE	0	00	97	SOL	97								
			0	00	97	tot.	97								
355A	861	LA CHESNAYE	0	11	33	SOL	1133								
			0	11	33	tot.	1133								
355A	862	LA CHESNAYE	0	00	37	SOL	37								
			0	00	37	tot.	37								
TOTAUX			3	40	73		25369	TOTAUX			3	49	11		26414

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8860 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
355B	796	LE BOURG	0	12	28	SOL	1228	355ZH	1052	LE BOURG DE MONTVIRON	0	11	76	SOL	1176		
			0	12	28	tot.	1228				0	11	76	tot.	1176		
TOTAUX			0 12 28			1228			TOTAUX			0 11 76			1176		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8895 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZB	39	LES TERRES BARA	0	62	75	T 1	6275	ZN	1065	LES TERRES BARA	0	62	75	T 1	6275
			0	73	35	SOL	7335				0	73	35	SOL	7335
			1	36	10	tot.	13610				1	36	10	tot.	13610
TOTAUX						TOTAUX									
			1	36	10		13610				1	36	10		13610

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8910 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	899	LA TOUTINIÈRE	0 06 31 0 06 31	SOL tot.	631 631	434ZD	1012	LA TOUTINIÈRE	0 02 46 0 07 48 0 09 94	T 3 SOL tot.	216 748 964
434B	901	LE JARDIN DE DEVANT	0 03 50 0 00 01 0 03 51	T 3 SOL tot.	308 1 309						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 09 82	940					0 09 94	964	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 8915 Feuillet Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434D	238	LE BOURG LA CROIX	0	02	46	SOL	246	434ZA	1086	LA CROIX	0	02	50	SOL	250				
			0	02	46	tot.	246				0	02	50	tot.	250				
TOTAUX						0	02	46	246	TOTAUX						0	02	50	250

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8930 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZB	138	LE BOURG	1 12 18			T 2	10657	ZN	1045	LE BOURG	1 12 18			T 2	10657
			0 42 93			SOL	4293				0 42 93			SOL	4293
			1 55 11			tot.	14950				1 55 11			tot.	14950
TOTAUX			1 55 11				14950	TOTAUX			1 55 11				14950

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8960 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434C	467	LA BAUDONNIERE	0	14	93	SOL	1493	434ZK	1007	LA BAUDONNIERE	0	14	95	SOL	1495
			0	14	93	tot.	1493				0	14	95	tot.	1495
			TOTAUX				1493				TOTAUX				1495

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 8970 Feuille Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZH	88	LE PIRO	0	14	97	P 2	928	ZT	1019	LE PIRO	0	14	97	P 2	928		
						SOL	528							SOL	528		
						tot.	1456							tot.	1456		
ZH	90	LE PIRO	0	14	31	B	143	ZT	1020	LE PIRO	0	14	31	B	143		
						SOL	187							SOL	187		
						tot.	330							tot.	330		
			TOTAUX				0 36 43		1786				TOTAUX			0 36 43	1786

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 8980 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZE	29	LA GANERIE	0 75 50 0 75 50	T 1 tot.	7550 7550	ZR	1011	LE BAS LIGNY	4 50 99 4 50 99	T 1 tot.	45099 45099
ZE	51	LA GANERIE	1 68 00 1 68 00	T 1 tot.	16800 16800						
ZE	61	LA GANERIE	2 07 49 2 07 49	T 1 tot.	20749 20749						
TOTAUX						TOTAUX					
			4 50 99	45099					4 50 99	45099	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 8990 Feuillet Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	48	LA MORICIERE	0 35 90 0 35 90	T 1 tot.	3590 3590	ZP	1062	LA MORICIERE	1 49 28 0 06 32 1 55 60	P 2 SOL tot.	9255 632 9887
ZD	53	LA MORICIERE	1 49 28 0 06 32 1 55 60	P 2 SOL tot.	9255 632 9887	ZP	1066	LA MORICIERE	1 51 91 1 51 91	T 1 tot.	15191 15191
1)-- Servitude d'écoulement des eaux usées sur la parcelle ZD53 (fonds servant) au profit de ZD84 (fonds dominant) Acte du 25/03/2006 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 29/03/2006 Vol 2006P1955.						ZP	1089	LA MORICIERE	0 35 90 0 35 90	T 1 tot.	3590 3590
ZD	70	LA MORICIERE	1 51 91 1 51 91	T 1 tot.	15191 15191	116ZD	1193	LE VAL	0 32 50 0 32 50	P 3 tot.	1300 1300
116ZB	28	LES CHAMPS HAUTS	0 32 20 0 32 20	P 3 tot.	1288 1288						
TOTAUX						TOTAUX					
			3 75 61		29956				3 75 91		29968

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9010 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	571	LA CERISERIE	0 02 73 0 02 73	SOL tot.	273 273	434ZH	1044	LA CERISERIE	0 23 51 0 23 51	SOL tot.	2351 2351
434B	575	LE JARDIN DE LA CERISERIE	0 06 80 0 06 80	SOL tot.	680 680						
434B	937	LA CERISERIE	0 02 77 0 02 77	SOL tot.	277 277						
434B	939	LA CERISERIE	0 08 20 0 08 20	SOL tot.	820 820						
434B	1108	LA CERISERIE	0 01 50 0 01 50	SOL tot.	150 150						
434B	1109	LA CERISERIE	0 01 63 0 01 63	SOL tot.	163 163						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 23 63	2363					0 23 51	2351	

Logiciel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9030 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434A	341	LA PIECE DE LA FIEFFE	0 17 00 0 17 00	SOL tot.	1700 1700	434ZC	1103	LA ROCHELLE NORMANDE	0 24 10 0 24 10	SOL tot.	2410 2410
434A	344	LA PIECE DE LA FIEFFE	0 03 35 0 03 35	SOL tot.	335 335						
434A	371	LA PIECE DE LA FIEFFE	0 02 54 0 02 54	SOL tot.	254 254						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 22 89	2289					0 24 10	2410	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9040 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZC	72	LE BOURG	1 47 60 1 47 60	B tot.	1476 1476	ZT	1062	LE BOURG	1 47 60 1 47 60	B tot.	1476 1476
TOTAUX						TOTAUX					
			1 47 60		1476				1 47 60		1476

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9050 Feuille Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER										
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE										
ZC	76	LE BOURG	0 83 47			T 1	8347	ZT	1057	LE BOURG	0 83 47			T 1	8347	
			0 47 13			T 2	4477				0 47 13			T 2	4477	
			1 30 60			tot.	12824				1 30 60			tot.	12824	
			TOTAUX				1 30 60				TOTAUX				1 30 60	12824

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9060 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZA	40	LA GRANDIERE	1	80	70	T 1	18070	434ZA	1205	LA BARBIERE	1	80	74	T 1	18074
			1	80	70	tot.	18070				1	80	74	tot.	18074
TOTAUX						TOTAUX									
			1	80	70		18070				1	80	74		18074

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9070 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZA	48	FLIGNY	2 41 90 0 29 37 0 04 14 0 03 39 2 78 80	T 1 T 2 T 5 P 5 tot.	24190 2790 207 34 27221	ZM	1036	FLIGNY	1 89 59 0 81 36 0 08 74 1 16 83 0 14 05 0 12 27 0 47 89 1 28 47 5 99 20	T 1 T 3 T 6 P 1 P 4 P 5 B SOL tot.	18959 7160 175 8762 281 123 479 12847 48786
ZA	51	FLIGNY	0 22 80 0 22 80	B tot.	228 228	ZM	1037	FLIGNY	0 12 40 0 12 40	SOL tot.	1240 1240
ZA	52	FLIGNY	0 92 40 0 92 40	T 1 tot.	9240 9240	ZM	1050	LA GRANDIERE	0 59 15 0 71 16 0 40 28 1 70 59	T 1 T 3 B tot.	5915 6262 403 12580
ZA	54	FLIGNY	0 21 39 0 06 87 0 03 34 0 31 60	T 1 T 3 T 6 tot.	2139 605 67 2811	ZM	1071	FLIGNY	0 21 39 0 06 87 0 03 34 0 31 60	T 1 T 3 T 6 tot.	2139 605 67 2811
ZA	96	LA GRANDIERE	0 50 24 0 88 79 0 27 78 1 66 81	T 1 T 2 T 3 tot.	5024 8435 2445 15904	ZM	1077	LA VESQUERIE	2 35 69 0 29 38 0 04 14 0 03 39 2 72 60	T 1 T 2 T 5 P 5 tot.	23569 2791 207 34 26601
ZA	98	LA GRANDIERE	0 59 15 0 71 16 0 40 28 1 70 59	T 1 T 3 B tot.	5915 6262 403 12580	ZM	1078	LA VESQUERIE	0 08 00 0 08 00	P 4 tot.	160 160
1)-- Servitude de passage sur les parcelles ZA97 et ZA98 (fonds servant) au profit de ZA46 (fonds dominant). PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 1987R Vol 51.											
ZA	105	FLIGNY	0 12 40 0 12 40	SOL tot.	1240 1240						
A REPORTER			7 75 40		69224	A REPORTER			10 94 39		92178

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9070 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9070 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
		REPORT	7	75	40		69224			REPORT	10	94	39		92178			
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
ZA	106	FLIGNY	0	97	19	T 1	9719	ZM	1083	LA GRANDIERE	0	50	24	T 1	5024			
			0	81	36	T 3	7160				0	88	79	T 2	8435			
			0	08	74	T 6	175				0	27	78	T 3	2445			
			1	16	83	P 1	8762				1	66	81	tot.	15904			
			0	14	05	P 4	281											
			0	12	27	P 5	123				ZR	1010	LE BAS LIGNY	0	67	67	T 1	6767
			0	25	09	B	251							0	21	13	T 2	2007
			1	28	47	SOL	12847							0	88	80	tot.	8774
4	84	00	tot.	39318														
ZE	34	LA GANERIE	0	45	17	T 1	4517											
			0	21	13	T 2	2007											
			0	66	30	tot.	6524											
ZE	35	LA GANERIE	0	22	50	T 1	2250											
			0	22	50	tot.	2250											
TOTAUX			13	48	20		117316	TOTAUX			13	50	00		116856			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9080 Feuillet Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZA	42	LA GRANDIERE	0	93	98	T 2	8928	ZM	1035	FLIGNY	0	10	75	SOL	1075
			0	10	33	T 3	909				0	10	75	tot.	1075
			0	17	89	P 5	179	ZM	1048	LA GRANDIERE	0	93	98	T 2	8928
			1	22	20	tot.	10016				0	10	33	T 3	909
ZA	55	LA CHATELIERE	1	21	61	T 1	12161				0	17	89	P 5	179
			0	68	72	T 2	6528				1	22	20	tot.	10016
			0	08	26	T 4	537	ZM	1079	LA VESQUERIE	1	21	61	T 1	12161
			0	01	01	T 5	51				0	68	72	T 2	6528
			1	99	60	tot.	19277				0	08	26	T 4	537
ZA	99	FLIGNY	0	10	75	SOL	1075				0	01	01	T 5	51
			0	10	75	tot.	1075				1	99	60	tot.	19277
TOTAUX						TOTAUX									
			3	32	55		30368				3	32	55		30368

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9090 Feuillet Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
AB	352	LE BOURG	0 00 69 0 00 69	SOL tot.	69 69	ZN	1069	LES TERRES BARA	1 50 41 0 00 28 0 31 39 0 01 21 0 00 21 0 00 21 1 83 71	T 1 T 2 T 3 P 2 P 5 SOL tot.	15041 27 2762 75 2 21 17928
AB	353	LE BOURG	0 05 04 0 05 04	SOL tot.	504 504						
AB	354	LE BOURG	0 66 85 0 66 85	T 1 tot.	6685 6685						
ZB	38	LES TERRES BARA	1 49 20 0 31 09 1 19 05 0 63 15 0 30 63 0 00 21 0 19 87 4 13 20	T 1 T 2 P 2 P 5 B SOL CO tot.	14920 2954 7381 632 306 21 596 26810	ZN	1159	LES TERRES BARA	0 67 35 0 17 18 0 51 24 0 01 73 0 13 04 0 02 83 1 53 37	T 1 T 2 P 2 P 5 B CO tot.	6735 1632 3177 17 130 85 11776
ZB	74	LA BLANCHERE	1 99 79 0 10 01 2 09 80	T 1 T 2 tot.	19979 951 20930	ZN	1160	LES TERRES BARA	0 00 10 0 61 33 0 16 05 0 77 48	T 2 P 5 B tot.	10 613 161 784
ZC	28	LA LESNIERE	1 44 40 0 03 40 1 47 80	T 1 T 2 tot.	14440 323 14763	ZN	1174	LA BLANCHERE	3 00 17 0 10 00 3 10 17	T 1 T 2 tot.	30017 950 30967
434C	149	LE JARDIN DE LA CROIX	0 62 50 0 62 50	T 1 tot.	6250 6250	ZO	1057	LE MANOIR	2 11 25 0 03 40 0 05 73 2 20 38	T 1 T 2 SOL tot.	21125 323 573 22021
434C	152	LE REE	0 38 10 0 38 10	T 1 tot.	3810 3810						
434C	175	LES PRES DE FEVRIER	0 11 65 0 11 65	P 3 tot.	466 466						
			TOTAUX	9 55 63	80287				TOTAUX	9 45 11	83476

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9110 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	473	LA BAZERIE	0	06	74	T 2	640	355ZA	1021	LA CHEVALLERIE	0	04	46	T 2	424
			0	06	74	tot.	640				0	04	46	tot.	424
355B	861	LA PILLETIERE	0	24	47	P 1	1835	355ZA	1077	LA CHEVALLERIE	0	27	55	P 1	2066
			0	21	00	VG	2100				0	20	62	VG	2062
			0	45	47	tot.	3935				0	48	17	tot.	4128
TOTAUX			0	52	21		4575	TOTAUX			0	52	63		4552

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZE	24	LE VIEUX BOURG	0	33	00	T 1	3300	ZR	1042	LE VIEUX BOURG	0	33	00	T 1	3300		
			0	33	00	tot.	3300				0	33	00	tot.	3300		
TOTAUX			0 33 00						TOTAUX			0 33 00			3300		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9130 Feuille Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZB	137	HUCHE PIE	4	77	94	T 1	47794	ZM	1093	LA GRANDIERE	3	82	92	T 1	38292		
			4	77	94	tot.	47794				0	18	42	T 3	1621		
											4	01	34	tot.	39913		
								434ZA	1207	LA BARBIERE	0	78	85	T 1	7885		
											0	78	85	tot.	7885		
			TOTAUX				4 77 94	47794				TOTAUX				4 80 19	47798

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9170 Feuillet Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355A	569	LA BOULE D OR	0	00	36	T 1	36	ZS	1051	LE TILLEUL	1	95	10	T 1	19510
						tot.	36							tot.	19510
1)-- Suppression de la servitude de passage sur la parcelle A507 au profit de A569 devenue obsolète suite à la construction de la RD n°973. Acte du 21/01/1978 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/01/1978 Vol 4424 n°31.															
355A	688	LA CHEVALLERIE	0	00	99	T 1	99								
						tot.	99								
355A	743	LA CHEVALLERIE	1	30	89	T 1	13089								
						T 2	5972								
						tot.	19061								
			TOTAUX				1 95 10				TOTAUX				1 95 10
							19196								19510

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9195 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZB	4	LA BLANCHERE	1	29	58	T 1	12958	ZS	1050	LE TILLEUL	1	32	70	T 1	13270
			0	03	12	T 5	156				1	32	70	tot.	13270
			1	32	70	tot.	13114								
TOTAUX			1	32	70		13114	TOTAUX			1	32	70		13270

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9250 Feuillet Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	753	LE JARDIN AU BONHOMME	0 09 19			SOL	919	355ZE	1044	LA FORGE	0 09 86			SOL	986
			0 09 19			tot.	919				0 09 86			tot.	986
355B	755	LA VERGEE	0 00 61			SOL	61								
		1)-- Servitude de passage sur B122 (fonds servant) au profit de B755 et B756 (fonds dominant). Acte du 25/09/1982 par Me FORTIN notaire à SARTILLY. Publication du 06/10/1982 Vol 5156 n°5.	0 00 61			tot.	61								
355B	757	LA FORGE	0 00 61			SOL	61								
			0 00 61			tot.	61								
TOTAUX			0 10 41				1041	TOTAUX			0 09 86				986

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9265 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
116ZB	201	LA VAUCHE	0	15	00	SOL	1500	116ZD	1132	LA VAUCHE	0	14	98	SOL	1498				
			0	15	00	tot.	1500				0	14	98	tot.	1498				
TOTAUX						0	15	00	1500	TOTAUX						0	14	98	1498

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9270 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	9	LA VILLE	0	09	80	SOL	980	ZX	1056	LA VILLE	0	09	80	SOL	980
			0	09	80	tot.	980				0	09	80	tot.	980
TOTAUX						TOTAUX									
			0	09	80	980				0	09	80	980		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9285 Feuille Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	873	LA BAZERIE	0	09	35	SOL	935	355ZA	1016	LA CHEVALLERIE	0	25	97	SOL	2597
			0	09	35	tot.	935				0	25	97	tot.	2597
355B	876	LA BAZERIE	0	00	80	SOL	80								
			0	00	80	tot.	80								
355B	877	LA BAZERIE	0	02	66	SOL	266								
			0	02	66	tot.	266								
355B	878	LA BAZERIE	0	13	00	SOL	1300								
			0	13	00	tot.	1300								
355B	880	LA BAZERIE	0	01	34	SOL	134								
			0	01	34	tot.	134								
TOTAUX			0	27	15		2715	TOTAUX			0	25	97		2597

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9290 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355C	590	LA BUTTERIE	0	07	08	SOL	708	355ZC	1003	LA BUTTERIE	0	08	55	SOL	855
			0	07	08	tot.	708				0	08	55	tot.	855
		TOTAUX		0 07 08			708			TOTAUX		0 08 55			855

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9310 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZK	27	LA TALVASSIERE	0	25	05	P 1	1879	ZW	1016	LA TALVASIERE	0	25	05	P 1	1879
				08	43	B	84					08	43	B	84
				05	32	SOL	532					05	32	SOL	532
				38	80	tot.	2495					38	80	tot.	2495
TOTAUX				0	38	80	2495	TOTAUX				0	38	80	2495

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9350 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE BACILLY					
355A	201	LA CHESNAYE	0 21 79 0 58 51 0 80 30	T 1 T 3 tot.	2179 5149 7328	YC	1031	LE CHAMP BOUQUERIE	0 50 27 0 26 82 0 77 09	P 2 P 3 tot.	3117 1073 4190
355A	202	LA CHESNAYE	0 31 91 0 31 24 0 63 15	T 1 T 2 tot.	3191 2968 6159	COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	208	LA GROSSERIE	0 14 35 0 14 35	T 2 tot.	1363 1363	355ZB	1024	LA HARLIERE	0 19 17 0 19 17	T 2 tot.	1821 1821
355A	209	LA GROSSERIE	0 14 92 0 14 38 0 29 30	T 1 T 2 tot.	1492 1366 2858	355ZB	1025	LES BRUYERES	0 00 84 0 14 30 0 15 14	T 1 B tot.	84 143 227
355A	210	LA GROSSERIE	0 28 75 0 28 75	T 1 tot.	2875 2875	355ZB	1035	LA HARLIERE	2 77 46 2 77 46	T 1 tot.	27746 27746
355A	211	LA GROSSERIE	1 61 15 1 61 15	T 2 tot.	15309 15309	355ZH	1067	LA GROSSERIE	0 05 58 3 32 43 1 82 05 0 06 41 5 26 47	T 1 T 2 T 3 SOL tot.	558 31581 16020 641 48800
355A	214	LA GROSSERIE	1 10 48 1 10 48	T 2 tot.	10496 10496	355ZH	1068	LA GROSSERIE	0 85 54 0 40 44 1 25 98	T 2 T 3 tot.	8126 3559 11685
355A	215	LA GROSSERIE	0 61 42 0 61 42	T 2 tot.	5835 5835	355ZH	1069	LA GROSSERIE	0 94 66 0 72 79 4 82 31 6 49 76	T 1 T 2 T 3 tot.	9466 6915 42443 58824
355A	220	LA BUTTE ES GROS	1 49 21 0 31 89 1 81 10	T 1 P 2 tot.	14921 1977 16898	355ZI	1026	LA BUTTE ES GROS	0 30 19 0 30 19	P 2 tot.	1872 1872
355A	221	LA BUTTE ES GROS	0 63 25 0 63 25	T 1 tot.	6325 6325						
A REPORTER			7 93 25		75446	A REPORTER			17 21 26		155165

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9350 Feuillet B
Compte 9350 (suite)			

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	7 93 25		75446			REPORT	17 21 26		155165
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	222	LA BUTTE ES GROS	0 40 65 0 40 65	T 1 tot.	4065 4065	355ZI	1029	LA BUTTE ES GROS	6 41 51 0 14 94 0 40 48 6 96 93	T 1 T 2 P 2 tot.	64151 1419 2510 68080
355A	223	LA BUTTE ES GROS	0 48 80 0 48 80	T 1 tot.	4880 4880						
355A	224	LA BUTTE ES GROS	0 60 70 0 60 70	T 1 tot.	6070 6070	434ZD	1053	LA TOUTINIÈRE	0 01 45 0 07 99 0 32 89 0 10 86 0 53 19	T 2 P 3 P 4 B tot.	138 320 658 109 1225
355A	225	LA BRUMANIÈRE	0 47 70 0 47 70	T 1 tot.	4770 4770						
355A	226	LA BRUMANIÈRE	1 09 10 1 09 10	T 1 tot.	10910 10910	434ZD	1154	LES BRUYÈRES	0 37 04 0 37 04	P 4 tot.	741 741
355A	234	LA BRUMANIÈRE	0 00 22 0 00 22	T 1 tot.	22 22	434ZE	1011	LA GODFROY	0 07 31 0 07 31	P 1 tot.	548 548
355A	235	LA BRUMANIÈRE	0 87 16 0 87 16	T 1 tot.	8716 8716						
355A	240	LE PRE DE LA GROSSERIE	0 74 65 0 10 65 0 85 30	P 2 B tot.	4628 107 4735						
355A	351	LA CHESNAYE	1 18 02 1 18 02	T 3 tot.	10386 10386						
355A	393	LA BUTTE ES GROS	0 15 89 0 15 89	T 1 tot.	1589 1589						
A REPORTER			14 06 79		131589	A REPORTER			25 15 73		225759

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9350 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9350 Feuillet C
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	14	06	79				REPORT	25	15	73		225759	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
355A	614	LA FURETIERE	0	21	26	T 2	2020								
			4	82	39	T 3	42450								
			5	03	65	tot.	44470								
355A	620	LA BRUMANIERE	0	28	64	T 1	2864								
			0	15	40	T 2	1463								
			0	44	04	tot.	4327								
355A	623	LA GROSSERIE	0	87	62	T 2	8324								
			0	40	43	T 3	3558								
			1	28	05	tot.	11882								
355B	9	LE BOIS DU MOULIN	0	00	79	T 1	79								
			0	14	61	B	146								
			0	15	40	tot.	225								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B533 et B542 (fonds servant) au profit de B9 (fonds dominant) Acte du 08/11/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 18/11/1975 Vol 4130 n°13.													
355B	10	LA NOE DE BOIS	0	22	76	T 2	2162								
			0	22	76	tot.	2162								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B533 et B542 (fonds servant) au profit de B10 (fonds dominant) Acte du 08/11/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 18/11/1975 Vol 4130 n°13.													
355B	17	LE CHAMP DE LAIRE	1	53	70	T 1	15370								
			1	53	70	tot.	15370								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B533 et B542 (fonds servant) au profit de B17 (fonds dominant) Acte du 08/11/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 18/11/1975 Vol 4130 n°13.													
A REPORTER			22	74	39		210025	A REPORTER			25	15	73	225759	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9350 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9350 Feuillet D
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	22 74 39		210025			REPORT	25 15 73		225759
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
355B	18	LE CHAMP GIRETTE	1 19 43	T 1	11943						
			1 19 43	tot.	11943						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B533 et B542 (fonds servant) au profit de B18 (fonds dominant) Acte du 08/11/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 18/11/1975 Vol 4130 n°13.											
434B	252	LE GRAND PRE	0 07 70	P 3	308						
			0 62 24	P 4	1245						
			0 69 94	tot.	1553						
434B	253	LE MOULIN DE LOI	0 13 23	B	132						
			0 13 23	tot.	132						
434B	630	LE MOULIN DE LOI	0 06 22	P 1	467						
			0 06 22	tot.	467						
434B	631	LE MOULIN DE LOI	0 01 70	T 2	162						
			0 01 70	tot.	162						
434B	817	LE BIEF DU MOULIN	0 00 34	P 3	14						
			0 01 76	P 4	35						
			0 02 10	tot.	49						
TOTAUX			24 87 01		224331	TOTAUX			25 15 73		225759

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9370 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434C	2	PRE DE LA CHAPELLE ST NICO	0	06	75	B	68	434ZK	1049	LA MARTELIERE	0	06	23	B	62
			0	06	75	tot.	68				0	06	23	tot.	62
TOTAUX						0	06	75				0	06	23	62

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9390 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZA	65	FLIGNY	0	41	43	T 1	4143	ZM	1039	FLIGNY	0	41	43	T 1	4143
			0	04	57	SOL	457				0	04	57	SOL	457
			0	46	00	tot.	4600				0	46	00	tot.	4600
TOTAUX			0	46	00		4600	TOTAUX			0	46	00		4600

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9400 Feuille Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	392	LA BARRERIE	0	03	95	SOL	395	355ZA	1072	LA CHEVALLERIE	0	10	45	SOL	1045
			0	03	95	tot.	395				0	10	45	tot.	1045
355B	393	LA BARRERIE	0	07	55	SOL	755								
			0	07	55	tot.	755								
			TOTAUX				1150				TOTAUX				1045

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9450 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZH	6	LE PIRO	0 04 20 0 04 20	SOL tot.	420 420	ZT	1018	LE PIRO	0 04 20 0 04 20	SOL tot.	420 420
TOTAUX						TOTAUX					
			0 04 20	420					0 04 20	420	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9460 Feuillet A
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	48	LES PETITS CHAMPS	0 37 36 0 37 36	T 2 tot.	3549 3549	434ZH	1119	LA REAUTE	1 14 95 0 56 95 0 83 71 0 13 46 0 23 38 0 15 29 3 07 74	T 2 T 3 P 2 P 3 P 5 CO tot.	10920 5012 5190 538 234 459 22353
434B	50	LE PRE DE LA REAUTE	0 42 69 0 42 00 0 14 53 0 22 33 1 21 55	T 3 P 2 P 3 P 5 tot.	3757 2604 581 223 7165	434ZH	1120	LA REAUTE	1 11 24 0 70 33 0 03 21 0 07 30 0 11 44 0 34 14 0 12 51 0 17 63 2 67 80	T 1 T 2 T 3 T 6 P 1 P 2 P 5 SOL tot.	11124 6681 282 146 858 2117 125 1763 23096
434B	51	LA REAUTE	0 00 20 0 00 20	SOL tot.	20 20						
434B	52	LE PETIT JARDIN	0 00 36 0 13 94 0 14 30	T 6 P 1 tot.	7 1046 1053						
434B	53	LA REAUTE	0 00 26 0 07 74 0 08 00	T 6 SOL tot.	5 774 779						
434B	54	LA REAUTE	0 00 34 0 03 11 0 03 45	T 6 SOL tot.	7 311 318						
434B	55	LA REAUTE	0 10 64 0 02 86 0 13 50	P 2 SOL tot.	660 286 946						
434B	56	LA FOUCE	0 25 05 0 25 05	P 2 tot.	1553 1553						
434B	57	LE PRE	0 13 70 0 13 70	P 5 tot.	137 137						
A REPORTER			2 37 11		15520	A REPORTER			5 75 54		45449

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9460 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9460 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	2	37	11		15520			REPORT	5	75	54		45449
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434B	60	LE HAUT CLOS	0	47	79	T 1	4779								
			0	19	79	T 2	1880								
			0	01	79	T 6	36								
			0	00	03	P 2	2								
			0	69	40	tot.	6697								
434B	61	LE HAUT CLOS	0	62	54	T 1	6254								
			0	00	21	T 6	4								
			0	62	75	tot.	6258								
434B	72	LE CLOS DRAIZE	0	43	47	T 2	4130								
			0	00	43	T 6	9								
			0	43	90	tot.	4139								
434B	73	LE CLOS DRAIZE	0	76	30	T 2	7249								
			0	76	30	tot.	7249								
434B	504	LE GRAND CHAMP	0	25	04	P 2	1552								
			0	14	06	CO	422								
			0	39	10	tot.	1974								
434B	505	LE GRAND CHAMP	0	27	45	T 3	2416								
			0	27	45	tot.	2416								
TOTAUX			5	56	01		44253	TOTAUX			5	75	54		45449

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9480 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER															
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle						
			HA	A	CA						HA	A	CA								
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
ZB	104	LE BAS MESNIL	0	08	18	SOL	818	ZN	1030	LE BAS-MESNIL	0	08	18	SOL	818						
			0	08	18	tot.	818				0	08	18	tot.	818						
TOTAUX							0	08	18	818	TOTAUX							0	08	18	818

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434B	1134	LE JARDIN DU CARREFOUR	0	24	53	SOL	2453	434ZI	1027	LA ROCHELLE NORMANDE	0	22	26	SOL	2226				
			0	24	53	tot.	2453				0	22	26	tot.	2226				
TOTAUX						0	24	53	2453	TOTAUX						0	22	26	2226

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9550 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	123	LA BOULE D OR	0 06 55	P 2	406	355ZI	1096	LA BOULE D'OR	0 57 03	P 2	3536
1)-- Servitude de passage sur la parcelle A123 (fonds servant) au profit de A578 (fonds dominant) Acte du 07/04/1979 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 02/04/1979 Vol 4593 n°26.						0 06 55 tot. 406					
355A	507	LA BOULE D OR	0 04 86	SOL	486				0 09 43	SOL	943
1)-- Servitude de passage sur la parcelle A507 (fonds servant) au profit de A756 (fonds dominant) Acte du 21/01/1978 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/01/1978 Vol 4424 n°31.						0 04 86 tot. 486					
355A	508	LA BOULE D OR	0 00 01	P 2	1				0 66 46	tot.	4479
			0 03 18	SOL	318						
			0 03 19	tot.	319						
355A	578	LA BOULE D OR	0 15 31	P 2	949						
1)-- Servitude de passage sur la parcelle A123 (fonds servant) au profit de A578 (fonds dominant) Acte du 07/04/1979 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 02/04/1979 Vol 4593 n°26.						0 15 31 tot. 949					
355A	582	LA BOULE D OR	0 02 08	P 2	129						
			0 02 08	tot.	129						
355A	756	LA BOULE D OR	0 28 43	P 2	1763						
1)-- Servitude de passage sur la parcelle A507 (fonds servant) au profit de A756 (fonds dominant) Acte du 21/01/1978 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/01/1978 Vol 4424 n°31.						0 28 43 tot. 1763					
A REPORTER			0 60 42		4052	A REPORTER			0 66 46		4479

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9550 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9550 Feuille B
---	----------------	---------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	0	60	42		4052			REPORT	0	66	46		4479
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
355A	803	LA BOULE D OR	0	01	07	P 2	66								
			0	01	07	tot.	66								
TOTAUX			0	61	49		4118	TOTAUX			0	66	46		4479

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9570 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER										
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	
			HA	A	CA						HA	A	CA			
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE										
355C	57	LA VESQUERIE	0	05	70	SOL	570	355ZC	1040	LA VESQUERIE	0	06	05	SOL	605	
			0	05	70	tot.	570				0	06	05	tot.	605	
355C	318	LA VESQUERIE	0	00	40	SOL	40									
			0	00	40	tot.	40									
TOTAUX						0	06	10							610	
TOTAUX												0	06	05	605	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9590 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
434C	445	LA PETITE JANVERIE	0 08 19 0 08 19	T 1 tot.	819 819	434ZK	1087	LA GENVRIE	0 08 27 0 08 27	T 1 tot.	827 827
TOTAUX			0 08 19		819	TOTAUX			0 08 27		827

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9600 Feuillet Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	525	LA PIECE DE FEVRIER	0 29 80 0 29 80	T 4 tot.	1937 1937	434ZI	1011	LA BLONDIERE	0 32 77 0 32 77	SOL tot.	3277 3277
434B	527	LES FONTAINES	0 31 98 0 32 92 0 64 90	T 1 T 3 tot.	3198 2897 6095	434ZI	1012	LA BLONDIERE	0 00 02 0 55 06 0 55 08	T 1 VG tot.	2 5506 5508
434B	528	LES LAINIERES	0 57 50 0 57 50	VG tot.	5750 5750	434ZK	1088	LA GENVRIE	0 80 32 0 80 32	T 1 tot.	8032 8032
434B	542	LE JARDIN DE LA BLONDIERE	0 22 05 0 22 05	SOL tot.	2205 2205	434ZK	1176	LA GENVRIE	0 81 79 0 81 79	T 1 tot.	8179 8179
434B	543	LA BLONDIERE	0 06 25 0 06 25	SOL tot.	625 625	434ZK	1179	LA GENVRIE	1 19 73 1 19 73	T 1 tot.	11973 11973
434B	544	LA BLONDIERE	0 06 76 0 06 76	SOL tot.	676 676						
434B	913	LA BLONDIERE	0 00 22 0 00 22	SOL tot.	22 22						
434C	140	LA PIECE DU CLOS DU CHEMIN	0 43 75 0 43 75	T 1 tot.	4375 4375						
434C	141	LA PIECE DU CLOS DU CHEMIN	0 37 65 0 37 65	T 1 tot.	3765 3765						
434C	444	LE JARDIN BALLOIS	1 04 32 1 04 32	T 1 tot.	10432 10432						
			TOTAUX 3 73 20 35882						TOTAUX 3 69 69 36969		

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9610 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	649	LES TILLIERES	0 00 54 0 00 54	SOL tot.	54 54	434ZE	1013	LES TUILIERES	1 19 78 0 56 31 0 23 69 1 99 78	VG B SOL tot.	11978 563 2369 14910
434B	652	LES TILLIERES	0 00 67 0 00 67	SOL tot.	67 67	434ZE	1026	LES TUILIERES	0 03 08 0 03 08	SOL tot.	308 308
434B	655	LES TILLIERES	0 02 45 0 02 45	SOL tot.	245 245	434ZE	1027	LES TUILIERES	0 00 33 0 00 33	SOL tot.	33 33
434B	665	LE JARDIN DE LA GRANGE	0 47 46 0 16 64 0 64 10	VG SOL tot.	4746 1664 6410						
434B	666	LES TILLIERES	0 00 20 0 00 20	SOL tot.	20 20						
434B	667	LES TILLIERES	0 00 30 0 00 30	SOL tot.	30 30						
434B	668	LES TILLIERES	0 04 80 0 04 80	SOL tot.	480 480						
434B	669	LES TILLIERES	0 06 70 0 06 70	VG tot.	670 670						
434B	670	LE JARDIN DU PRESSEUR	0 25 65 0 00 10 0 25 75	VG SOL tot.	2565 10 2575						
434B	673	LA VALLEE	0 07 26 0 05 34 0 12 60	VG B tot.	726 53 779						
			A REPORTER	1 25 11	12030				A REPORTER	2 03 19	15251

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9610 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9610 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	1	25	11		12030			REPORT	2	03	19		15251
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434B	674	LA CHESNEE	0	21	10	B	211								
			0	21	10	tot.	211								
434B	675	LE PRE DU HAUT MANOIR	0	16	80	B	168								
			0	16	80	tot.	168								
434B	1017	LE JARDIN DE L HOTEL	0	21	87	VG	2187								
			0	21	87	tot.	2187								
434B	1019	LE PENDANT	0	10	03	B	100								
			0	10	03	tot.	100								
434B	1021	LE PRE TAUPIN	0	05	82	B	58								
			0	05	82	tot.	58								
TOTAUX			2	00	73		14754	TOTAUX			2	03	19		15251

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9620 Feuillet A		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434A	48	L ANQUETILLIERE	0 12 76 0 12 76 tot.	SOL	1276 1276	434ZC	1008	L 'ANQUETILLIERE	0 00 01 0 10 64 0 26 30 0 36 95 tot.	T 3 P 2 SOL tot.	1 660 2630 3291
1)-- Servitude de passage sur les parcelles A349, A351, A353 et A359 (fonds servant) au profit de A48, A49, A308 et A309 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.											
2)-- Servitude de passage sur les parcelles A48, A 308 et A309 (fonds servant) au profit de A59, A79, A80, A82, A310, A349, A351, A353 et A359 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.											
434A	49	L ANQUETILLIERE	0 08 35 0 08 35 tot.	SOL	835 835						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles A349, A351, A353 et A359 (fonds servant) au profit de A48, A49, A308 et A309 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.											
			A REPORTER	0 21 11	2111				A REPORTER	0 36 95	3291

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9620 Feuillet B										
Compte 9620 (suite)																			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
		REPORT	0	21	11		2111			REPORT	0	36	95		3291				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE																			
434A	308	LE JARDIN DE LA COUR	0	00	81	SOL	81												
			0	00	81	tot.	81												
1)-- Servitude de passage sur les parcelles A349, A351, A353 et A359 (fonds servant) au profit de A48, A49, A308 et A309 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.																			
2)-- Servitude de passage sur les parcelles A48, A308 et A309 (fonds servant) au profit de A59, A79, A80, A82, A310, A349, A351, A353 et A359 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.																			
434A	309	LE CLOS LUTRE	0	12	06	P 2	748												
			0	01	49	SOL	149												
			0	13	55	tot.	897												
1)-- Servitude de passage sur les parcelles A349, A351, A353 et A359 (fonds servant) au profit de A48, A49, A308 et A309 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.																			
2)-- Servitude de passage sur les parcelles A48, A308 et A309 (fonds servant) au profit de A59, A79, A80, A82, A310, A349, A351, A353 et A359 (fonds dominant) Acte du 23/10/1987 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/11/1987 Vol 5934 n°16.																			
			TOTAUX			0	35	47	3089				TOTAUX			0	36	95	3291

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9640 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
116ZB	128	LES COSTILS	0	05	80	B	58	116ZD	1204	LES COSTILS	0	04	85	B	49				
			0	05	80	tot.	58				0	04	85	tot.	49				
TOTAUX						0	05	80	58	TOTAUX						0	04	85	49

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9670 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	3	LES CHAMPS GUILLAUME	0	02	80	T 2	266	116ZD	1212	LES CHAMPS GUILLAUME	0	03	69	T 2	351
			0	02	80	tot.	266				0	03	69	tot.	351
TOTAUX						0	02	80				0	03	69	351

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9680 Feuillet Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	58	LA MORICIERE	0 50 60 0 16 95 0 01 85 0 69 40	P 1 P 2 SOL tot.	3795 1051 185 5031	ZP	1040	LA MORICIERE	0 50 60 0 16 95 0 01 85 0 69 40	P 1 P 2 SOL tot.	3795 1051 185 5031
ZD	60	LA MORICIERE	1 14 53 2 48 91 0 03 71 0 56 43 0 39 81 0 74 41 5 37 80	T 2 T 3 T 6 P 3 B SOL tot.	10880 21904 74 2257 398 7441 42954	ZP	1049	LA MORICIERE	1 14 53 2 48 91 0 03 71 0 56 43 0 39 81 0 74 41 5 37 80	T 2 T 3 T 6 P 3 B SOL tot.	10880 21904 74 2257 398 7441 42954
ZD	71	LA MORICIERE	7 90 79 7 90 79	T 1 tot.	79079 79079	ZP	1067	LA MORICIERE	7 90 79 7 90 79	T 1 tot.	79079 79079
ZD	85	LA MORICIERE	0 00 93 0 00 93	SOL tot.	93 93	ZP	1072	LA MORICIERE	0 00 93 0 00 93	SOL tot.	93 93
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZD85 (fonds servant) au profit de ZD84 et ZD87 (fonds dominant) Acte du 25/03/2006 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 29/03/2006 Vol 2006P1955.						116ZD 1211 LES CHAMPS GUILLAUME					
116ZB	118	LES CHAMPS GUILLAUME	0 01 00 0 01 00	T 2 tot.	95 95						
			TOTAUX	13 99 92	127252				TOTAUX	13 99 37	127200

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9685 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	57	LA MORICIERE	0 02 00 0 02 00	SOL tot.	200 200	ZP	1069	LA MORICIERE	0 02 00 0 02 00	SOL tot.	200 200
TOTAUX						TOTAUX					
			0 02 00		200				0 02 00		200

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9690							
								Feuille Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZD	86	LA MORICIERE	0	10	08	SOL	1008	ZP	1076	LA MORICIERE	0	10	08	SOL	1008
			0	10	08	tot.	1008				0	10	08	tot.	1008
TOTAUX						0	10	08				0	10	08	1008
TOTAUX						0	10	08				0	10	08	1008

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9700 Feuillet Unique										
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE								COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZD	87	LA MORICIERE	0	01	92	SOL	192	ZP	1075	LA MORICIERE	0	01	92	SOL	192				
			0	01	92	tot.	192				0	01	92	tot.	192				
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZD85 (fonds servant) au profit de ZD84 et ZD87 (fonds dominant) Acte du 25/03/2006 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 29/03/2006 Vol 2006P1955.																			
			TOTAUX			0	01	92	192				TOTAUX			0	01	92	192

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9720 Feuille Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	10	LA VILLE	0	10	20	SOL	1020	ZX	1055	LA VILLE	0	10	20	SOL	1020
			0	10	20	tot.	1020				0	10	20	tot.	1020
TOTAUX						0	10	20				0	10	20	1020
TOTAUX						0	10	20				0	10	20	1020

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9735 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	30	LES CHAMPS HAUTS	0 17 60 0 17 60	P 3 tot.	704 704	116ZD	1184	LE VAL	0 14 67 0 14 67	SOL tot.	1467 1467
116ZB	256	LE VAL	0 03 08 0 03 08	SOL tot.	308 308	116ZD	1191	LE VAL	0 18 52 0 18 52	P 3 tot.	741 741
116ZB	259	LE VAL	0 11 60 0 11 60	SOL tot.	1160 1160						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 32 28	2172					0 33 19	2208	

Logiciel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 9740 Feuille Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434A	334	LA PIECE DES HETRES	0	59	03	T 2	5608	434ZC	1081	LA COUPARDIERE	0	57	66	T 2	5478		
						SOL	76							SOL	768		
						tot.	5684							CO	2		
		1)-- Servitude d'épandage sur la parcelle A337 (fonds servant) au profit de A334 (fonds dominant) Acte du 30/03/1996 par Me THOUROUDE notaire à BREHAL Publication du 21/05/1996 et du 13/09/1996 Vol 1996P2127.												tot.	6248		
434A	336	LA COUPARDIERE	0	00	45	SOL	45										
						tot.	45										
434A	338	LA COUPARDIERE	0	01	21	SOL	121										
						tot.	121										
			TOTAUX				0 61 45	5850				TOTAUX				0 65 40	6248

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9770 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	771	LA LONGUE PIECE	0 69 82 0 06 44 0 02 04 0 78 30	T 1 T 2 T 6 tot.	6982 612 41 7635	434ZH	1046	LA CERISERIE	0 71 36 0 77 18 0 10 59 0 00 03 1 59 16	T 1 T 2 T 3 T 6 tot.	7136 7332 932 1 15401
434B	779	LA PENTELLIERE	0 01 27 0 00 38 0 01 65	P 2 P 3 tot.	79 15 94	434ZH	1084	LA CERISERIE	0 15 39 0 28 15 0 29 47 0 73 01	P 2 P 3 P 4 tot.	954 1126 589 2669
1)-- Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.						434ZH	1085	LA CERISERIE	0 06 54 0 00 03 0 00 21 1 25 90 0 32 12 0 14 84 0 54 26 0 28 76 2 62 66	T 2 T 3 T 6 P 2 P 3 P 4 B SOL tot.	621 3 4 7806 1285 297 543 2876 13435
434B	785	LA PENTELLIERE	0 05 08 0 02 32 0 07 40	P 2 SOL tot.	315 232 547	434ZH	1137	LA CERISERIE	1 09 00 1 09 00	T 2 tot.	10355 10355
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1064 et B1065 (fonds servant) au profit de B785, B903, B972 et B974 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.						434ZH	1138	POUR SOULTE COMPTE 5	0 06 96 0 06 96	T 6 tot.	139 139
434B	794	LE JARDIN DU FEU	0 52 70 0 52 70	P 2 tot.	3267 3267						
1)-- Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	864	CLOS DU FUE	0 40 43 0 07 57 0 48 00	P 2 P 4 tot.	2507 151 2658						
A REPORTER			1 88 05		14201	A REPORTER			6 10 79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9770 (suite)		PV Signé par :	N° de Compte 9770 Feuillet B
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	1 88 05		14201			REPORT	6 10 79		41999
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434B	903	LA PENTEILLIERE	0 00 38 0 02 78 0 03 16	P 2 SOL tot.	24 278 302						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1064 et B1065 (fonds servant) au profit de B785, B903, B972 et B974 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	904	LA PENTEILLIERE	0 05 55 0 05 55	SOL tot.	555 555						
1)-- Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	905	LES TROIS RANGS	0 26 02 0 26 02	P 3 tot.	1041 1041						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1066 et B1067 (fonds servant) au profit de B905, B907, B910 et B912 (fonds dominant) - Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	906	LA PENTEILLIERE	0 00 63 0 00 63	SOL tot.	63 63						
A REPORTER			2 23 41		16162	A REPORTER			6 10 79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9770 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9770 Feuillet C
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	2	23	41		16162			REPORT	6	10	79		41999
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434B	907	LA PENTELLIERE	0	00	08	P 3	3								
			0	00	08	tot.	3								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1066 et B1067 (fonds servant) au profit de B905, B907, B910 et B912 (fonds dominant) - Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.													
434B	908	LA PENTELLIERE	0	00	32	SOL	32								
			0	00	32	tot.	32								
434B	909	LA PENTELLIERE	0	03	95	SOL	395								
			0	03	95	tot.	395								
434B	910	LA PENTELLIERE	0	00	19	P 3	8								
			0	00	19	tot.	8								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1066 et B1067 (fonds servant) au profit de B905, B907, B910 et B912 (fonds dominant) - Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.													
434B	911	LA PENTELLIERE	0	00	63	SOL	63								
			0	00	63	tot.	63								
A REPORTER			2	28	58		16663	A REPORTER			6	10	79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9770 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9770 Feuillet D
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	2 28 58		16663			REPORT	6 10 79		41999
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434B	912	LA PENTELLIERE	0 04 18 0 04 18 tot.	P 3	167 167						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1066 et B1067 (fonds servant) au profit de B905, B907, B910 et B912 (fonds dominant) - Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	972	LA PENTELLIERE	0 00 40 0 00 40 tot.	SOL	40 40						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1064 et B1065 (fonds servant) au profit de B785, B903, B972 et B974 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	973	LA PENTELLIERE	0 07 76 0 07 76 tot.	SOL	776 776						
434B	974	LA PENTELLIERE	0 00 46 0 00 46 tot.	SOL	46 46						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1064 et B1065 (fonds servant) au profit de B785, B903, B972 et B974 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.											
434B	1023	LE PRE DE LA FONTAINE	0 54 78 0 54 78 tot.	B	548 548						
A REPORTER			2 96 16		18240	A REPORTER			6 10 79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9770 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9770 Feuillet E
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	2 96 16		18240			REPORT	6 10 79		41999
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434B	1059	LA PERRIERE	0 28 90 0 28 90	P 2 tot.	1792 1792						
434B	1060	LA PERRIERE	0 12 27 0 08 48 0 20 75	T 2 T 3 tot.	1166 746 1912						
434B	1061	LE JARDIN DE LA PENTELIERE	0 02 87 0 02 87	T 2 tot.	273 273						
434B	1062	LE JARDIN DE LA PENTELIERE	0 52 63 0 52 63	T 2 tot.	5000 5000						
434B	1063	LA PIECE DE LA PENTELIERE	0 04 03 0 00 57 0 04 60	T 2 P 2 tot.	383 35 418						
		1)-- Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.									
A REPORTER			4 05 91		27635	A REPORTER			6 10 79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9770 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9770 Feuillet F
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	4	05	91		27635			REPORT	6	10	79		41999
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434B	1064	LA PIECE DE LA PENTELLIERE	0	50	00	T 2	4750								
			0	50	00	tot.	4750								
		1)-- Servitude de passage sur la parcelle B904 (fonds servant) au profit de B779, B794, B905, B907, B910, B912, B1063 et B1064 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.													
		2)-- Servitude de passage sur les parcelles B1064 et B1065 (fonds servant) au profit de B785, B903, B972 et B974 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.													
434B	1065	LA PIECE DE LA PENTELLIERE	0	04	68	P 4	94								
			0	04	68	tot.	94								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1064 et B1065 (fonds servant) au profit de B785, B903, B972 et B974 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.													
434B	1066	LA PIECE DE LA PENTELLIERE	0	16	36	P 2	1014								
			0	26	40	P 3	1056								
			0	26	31	P 4	526								
			0	69	07	tot.	2596								
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1066 et B1067 (fonds servant) au profit de B905, B907, B910 et B912 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.													
		A REPORTER	5	29	66		35075			A REPORTER	6	10	79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 9770 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 9770 Feuillet G
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	5	29	66		35075			REPORT	6	10	79		41999
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434B	1067	LA PENTELLIERE	0	00	58	P 2	36								
			0	00	34	SOL	34								
			0	00	92	tot.	70								
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B1066 et B1067 (fonds servant) au profit de B905, B907, B910 et B912 (fonds dominant) Acte du 10/04/1976 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 23/04/1976 Vol 4191 n°24.															
434B	1068	LA PENTELLIERE	0	02	07	SOL	207								
			0	02	07	tot.	207								
434B	1069	LA PENTELLIERE	0	55	39	T 2	5262								
			0	05	66	T 6	113								
			0	61	05	tot.	5375								
TOTAUX			5	93	70		40727	TOTAUX			6	10	79		41999

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9775 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434D	131	LE MANOIR	0	14	60	P 1	1095	434ZB	1000	LE MAROIR DE LA ROCHELLE	0	23	55	P 1	1766
			0	14	60	tot.	1095				0	97	94	P 2	6072
434D	132	LA FRATERNE	0	86	00	P 2	5332				0	03	95	P 3	158
			0	86	00	tot.	5332				0	20	77	SOL	2077
434D	463	LE MANOIR	0	05	99	P 3	240				1	46	21	tot.	10073
			0	05	99	tot.	240								
434D	490	LE MANOIR	0	09	52	P 1	714								
			0	09	52	tot.	714								
434D	494	LE MANOIR	0	09	78	P 2	606								
			0	09	78	tot.	606								
434D	635	LE MANOIR	0	22	48	SOL	2248								
			0	22	48	tot.	2248								
434D	636	LE MANOIR	0	00	17	P 2	11								
			0	00	17	tot.	11								
TOTAUX			1	48	54		10246	TOTAUX			1	46	21		10073

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9870 Feuillet Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	950	LA GODFROY	0 00 58 0 00 58	SOL tot.	58 58	434ZE	1006	LA GODFROY	0 13 54 0 13 54	SOL tot.	1354 1354
434B	951	LA GODFROY	0 00 41 0 00 41	SOL tot.	41 41						
434B	952	LA GODFROY	0 00 16 0 00 16	SOL tot.	16 16						
434B	954	LE JARDIN DE LA GODEFROY	0 00 44 0 00 44	SOL tot.	44 44						
434B	956	LA GODFROY	0 00 21 0 00 21	SOL tot.	21 21						
434B	967	LA GODFROY	0 00 94 0 00 94	SOL tot.	94 94						
434B	968	LA GODFROY	0 00 40 0 00 40	SOL tot.	40 40						
434B	976	LE COMMUN	0 06 54 0 06 54	SOL tot.	654 654						
434B	979	LE JARDIN DE LA GODEFROY	0 01 44 0 01 44	SOL tot.	144 144						
434B	980	LE COMMUN	0 02 37 0 02 37	SOL tot.	237 237						
			TOTAUX 0 13 49 1349						TOTAUX 0 13 54 1354		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 9880 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZA	39	LE SUET	0	77	64	T 1	7764	116ZD	1007	LE SUET	0	78	47	T 1	7847
						T 2	1820							T 2	1894
						tot.	9584							tot.	9741
1)-- Convention avec l'Etat Acte administratif du 03/11/1983 Publication du 12/01/1984 Vol 5366 n°16.						116ZD 1018 LA SOLLERIE									
						T 1	22339							T 1	22339
						tot.	22339							tot.	22339
116ZA	187	LA SOLLERIE	1	40	93	T 1	14093								
						tot.	14093								
116ZA	197	LA SOLLERIE	0	83	41	T 1	8341								
						tot.	8341								
			TOTAUX			3 21 14			TOTAUX			3 21 80			
						32018						32080			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 9900 Feuille Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355B	845	LA PIECE DE MONTVIRON	0 74 36 0 74 36 tot.	T 1	7436 7436	355ZH	1038	LE BOURG DE MONTVIRON	0 74 43 0 74 43 tot.	T 1	7443 7443
1)-- Servitude de passage sur les parcelles B831, B838 et B843 (fonds servant hors périmètre) au profit de B845 (fonds dominant) Acte du 11/05/2006 par Me HUET-LEROY notaire à GRANVILLE Publication du 26/06/2006 Vol 2006P3620.											
TOTAUX						TOTAUX					
			0 74 36		7436				0 74 43		7443

Lorsqu'il n'est pas...

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 9950 Feuille Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZC	61	LA BESRURIE	0	06	40	SOL	640	ZP	1078	LA BESRURIE	0	35	60	SOL	3560
			0	06	40	tot.	640				0	35	60	tot.	3560
ZC	62	LA BESRURIE	0	19	00	SOL	1900								
			0	19	00	tot.	1900								
ZC	63	LA BESRURIE	0	10	20	SOL	1020								
			0	10	20	tot.	1020								
			TOTAUX				0 35 60				TOTAUX				3560

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10010 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZC	96	LE MANOIR	0	08	47	SOL	847	ZO	1031	LE MANOIR	0	08	47	SOL	847				
			0	08	47	tot.	847				0	08	47	tot.	847				
TOTAUX						0	08	47	847	TOTAUX						0	08	47	847

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10040 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZA	87	LE ROCHER	0	08	99	SOL	899	ZM	1030	LE ROCHER	0	30	00	SOL	3000
			0	08	99	tot.	899				0	30	00	tot.	3000
ZA	89	LE ROCHER	0	21	01	SOL	2101								
			0	21	01	tot.	2101								
TOTAUX						TOTAUX									
				0	30	00	3000					0	30	00	3000

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10120 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355C	125	LANGERIE	0 08 02 0 08 02	SOL tot.	802 802	355ZC	1031	RONTHON	0 11 47 0 11 47	SOL tot.	1147 1147
1)-- Servitude de surplomb de ligne téléphonique et servitude de canalisation sur C125, C126 et C347 (fonds servant) au profit de C346 (fonds dominant). Acte du 19/08/1978 par Me GUIDECOQ notaire à BARENTON. Publication du 30/08/1978 Vol 4509 n°11.											
355C	126	LANGERIE	0 05 65 0 05 65	SOL tot.	565 565						
1)-- Servitude de surplomb de ligne téléphonique et servitude de canalisation sur C125, C126 et C347 (fonds servant) au profit de C346 (fonds dominant). Acte du 19/08/1978 par Me GUIDECOQ notaire à BARENTON. Publication du 30/08/1978 Vol 4509 n°11.											
355C	347	FERREE	0 00 38 0 00 38	SOL tot.	38 38						
1)-- Servitude de surplomb de ligne téléphonique et servitude de canalisation sur C125, C126 et C347 (fonds servant) au profit de C346 (fonds dominant). - Servitude de visibilité et de maintien de plaques de numérotation sur C347 (fonds servant) au profit de C346 (fonds dominant). Acte du 19/08/1978 par Me GUIDECOQ notaire à BARENTON. Publication du 30/08/1978 Vol 4509 n°11.											
			TOTAUX	0 14 05	1405				TOTAUX	0 11 47	1147

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10125 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
116ZB	172	LE VIEUX BOURG	0	08	00	SOL	800	116ZD	1082	LA NOUVELLIERE	0	17	37	SOL	1737		
			0	08	00	tot.	800				0	17	37	tot.	1737		
116ZB	189	LE VIEUX BOURG	0	09	42	SOL	942										
			0	09	42	tot.	942										
		1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZB151 (fonds servant) au profit de ZB189 et ZB190 (fonds dominant) Acte du 07/11/1981 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 24/11/1981 Vol 5014 n°9.															
			TOTAUX									TOTAUX					
			0			17			42			0			17		
			1742									1737					

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 10126 Feuille Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	175	LE VIEUX BOURG	0	01	20	SOL	120	116ZD	1086	LA NOUVELLIERE	0	01	26	SOL	126
			0	01	20	tot.	120				0	01	26	tot.	126
			TOTAUX				120				TOTAUX				126

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10150 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434D	183	LES NOES	0 56 51 0 68 34 1 24 85	T 2 P 1 tot.	5368 5126 10494	434ZC	1001	VILLAGE TAUPIN	0 71 91 0 92 64 1 64 55	VG SOL tot.	7191 9264 16455
434D	184	LA PATRE	1 19 03 0 11 73 0 01 14 1 31 90	T 1 VG SOL tot.	11903 1173 114 13190	434ZC	1002	VILLAGE TAUPIN	6 19 88 1 50 44 0 30 72 0 67 91 8 68 95	T 1 T 2 T 3 P 1 tot.	61988 14292 2703 5093 84076
434D	185	LE DEFOUR	0 47 36 0 51 04 0 98 40	VG SOL tot.	4736 5104 9840						
434D	186	VILLAGE TAUPIN	0 00 40 0 00 40	VG tot.	40 40						
434D	187	LE DEFOUR	0 14 55 0 14 55	VG tot.	1455 1455						
434D	188	VILLAGE TAUPIN	0 15 70 0 15 70	SOL tot.	1570 1570						
434D	189	LA FERME DE TAUPIN	0 19 80 0 19 80	SOL tot.	1980 1980						
434D	197	LE CHAMP DES RUES	1 18 95 1 18 95	T 1 tot.	11895 11895						
434D	198	LE CHAMP DES RONCES	1 12 60 1 12 60	T 1 tot.	11260 11260						
434D	199	LES BOURGEOIS	1 30 90 1 30 90	T 1 tot.	13090 13090						
			A REPORTER 7 68 05 74814						A REPORTER 10 33 50 100531		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10150 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10150 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	7	68	05		74814			REPORT	10	33	50		100531
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434D	200	LES BOURGEOIS	1	22	90	T 1	12290								
			1	22	90	tot.	12290								
434D	201	LES NOES	0	99	10	T 2	9415								
			0	30	10	T 3	2649								
			1	29	20	tot.	12064								
TOTAUX			10	20	15		99168	TOTAUX			10	33	50		100531

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10160 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
ZA	27	LE MESNAGE	2	81	19	T 2	26713	ZM	1024	LE MESNAGE	2	81	19	T 2	26713			
						P 1	1479							P 1	1479			
						P 2	1947							P 2	1947			
						P 4	453							P 4	453			
						B	458							B	458			
						SOL	2206							SOL	2206			
						tot.	33256							tot.	33256			
1)-- Servitude de droit de puiser de l'eau par canalisation souterraine sur les parcelles ZA85 et ZA86 (fonds servant) au profit de ZA27 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 1987R Vol 51.						ZM						1094	LE ROCHER	0	54	80	T 1	5480
						tot.	5480							tot.	5480			
ZA	29	LE MESNAGE	0	54	80	T 1	5480											
						tot.	5480											
			TOTAUX			4	77	60				TOTAUX			4	77	60	
							38736								38736			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10165 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434B	1136	LE JARDIN DU CARREFOUR	0	14	80	SOL	1480	434ZI	1026	LA ROCHELLE NORMANDE	0	14	65	SOL	1465				
			0	14	80	tot.	1480				0	14	65	tot.	1465				
434B	1137	LE JARDIN DU CARREFOUR	0	00	61	SOL	61												
			0	00	61	tot.	61												
TOTAUX						0	15	41	1541	TOTAUX						0	14	65	1465

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10190 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZB	124	LA COSNIERE	0	03	08	SOL	308	ZN	1055	LA COSNIERE	0	03	08	SOL	308
			0	03	08	tot.	308				0	03	08	tot.	308
1)-- Renonciation de servitudes Acte du 08/07/2006 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 09/08/2006 Vol 2006P4517.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0	03	08		308				0	03	08		308

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10250 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	51	LE CLOS JAUNET	0 33 60 0 33 60	B tot.	336 336	116ZD	1089	LA RUE	0 60 63 0 23 72 0 84 35	P 2 P 3 tot.	3759 949 4708
116ZB	59	LE TREMBLAY	2 15 08 0 64 92 2 80 00	T 1 T 2 tot.	21508 6167 27675	116ZD	1112	LA RUE	1 19 97 0 26 62 0 21 93 1 68 52	P 2 P 3 SOL tot.	7438 1065 2193 10696
116ZB	60	LE TREMBLAY	0 30 75 0 07 75 0 38 50	T 1 T 2 tot.	3075 736 3811	116ZD	1153	LA HAYE	0 17 30 0 17 30	P 2 tot.	1073 1073
116ZB	66	LA HAYE	0 17 50 0 17 50	P 2 tot.	1085 1085	116ZD	1154	LA HAYE	0 18 46 0 18 46	P 2 tot.	1145 1145
116ZB	67	LA HAYE	0 19 20 0 19 20	P 2 tot.	1190 1190	116ZD	1159	LE TREMBLAY	2 45 98 0 71 74 3 17 72	T 1 T 2 tot.	24598 6815 31413
116ZB	68	LA RUE	1 17 63 0 26 15 0 21 52 1 65 30	P 2 P 3 SOL tot.	7293 1046 2152 10491	116ZD	1171	LE CLOS JAUNET	0 39 77 0 39 77	B tot.	398 398
116ZB	69	LA RUE	0 63 68 0 23 92 0 87 60	P 2 P 3 tot.	3948 957 4905						
			TOTAUX 6 41 70 49493						TOTAUX 6 46 12 49433		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10280 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	103	LA PALLIERE	0	74	64	T 1	7464	116ZD	1114	LA PALLIERE	0	08	85	SOL	885
			0	09	69	SOL	969				0	08	85	tot.	885
			0	84	33	tot.	8433	116ZD	1115	LA PALLIERE	0	75	79	T 1	7579
											0	75	79	tot.	7579
			TOTAUX				8433				TOTAUX				8464

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10300 Feuille Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434C	68	LE GRESIL	0	30	15	T 1	3015	434ZK	1181	LA GENVRIE	2	05	87	T 1	20587		
			0	30	15	tot.	3015				2	05	87	tot.	20587		
434C	78	LE JARDIN LURAND	0	94	30	T 1	9430	434ZK	1184	LA GENVRIE	0	30	15	T 1	3015		
			0	94	30	tot.	9430				0	30	15	tot.	3015		
434C	79	LE JARDIN DES GROSSES ROCH	0	21	20	T 1	2120										
			0	21	20	tot.	2120										
434C	80	LE JARDIN DU COURTIL	0	58	55	T 1	5855										
			0	58	55	tot.	5855										
434C	91	LA BAUDONNIERE	0	11	20	T 1	1120										
			0	11	20	tot.	1120										
434C	93	LA BAUDONNIERE	0	03	05	T 1	305										
			0	03	05	tot.	305										
434C	105	LA BAUDONNIERE	0	00	85	SOL	85										
			0	00	85	tot.	85										
434C	353	LA BAUDONNIERE	0	03	45	T 1	345										
			0	03	45	tot.	345										
			TOTAUX			2	22	75				TOTAUX			2	36	02
							22275								23602		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 10310								
								Feuillet Unique								
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE										
116ZA	116	LA NOE	0 24 19			T 1	2419	116ZD	1066	LA NOE	0 23 97			T 1	2397	
			0 75 81			T 2	7202				0 75 36			T 2	7159	
			1 00 00			tot.	9621				0 99 33			tot.	9556	
			TOTAUX				1 00 00				TOTAUX				0 99 33	9556

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10360 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZK	14	LA JANIERE	0 74 17 0 77 38 0 57 49 0 34 35 0 37 03 0 47 98 3 28 40	T 1 T 2 T 3 P 1 P 2 B tot.	7417 7351 5059 2576 2296 480 25179	ZW	1056	LA JANIERE	0 74 17 0 77 38 0 57 49 0 34 35 0 37 03 0 47 98 3 28 40	T 1 T 2 T 3 P 1 P 2 B tot.	7417 7351 5059 2576 2296 480 25179
ZL	86	LA VERIVIERE	3 40 80 3 40 80	T 1 tot.	34080 34080	ZX	1017	LA VERIVIERE	6 52 86 0 53 21 0 97 44 1 09 14 1 09 16 0 82 51 1 70 98 12 75 30	T 1 T 2 T 3 P 1 P 2 VG SOL tot.	65286 5055 8575 8186 6768 8251 17098 119219
ZL	87	LA VERIVIERE	3 46 64 0 26 25 0 82 51 0 84 00 5 39 40	T 1 T 3 VG SOL tot.	34664 2310 8251 8400 53625	ZX	1025	LA FERMINIERE	0 03 20 0 03 20	B tot.	32 32
ZL	88	LA VERIVIERE	2 25 62 0 53 21 0 71 19 1 09 14 0 68 76 0 86 98 6 14 90	T 1 T 2 T 3 P 1 P 2 SOL tot.	22562 5055 6265 8186 4263 8698 55029	ZX	1031	LA VERIVIERE	3 40 80 3 40 80	T 1 tot.	34080 34080
ZL	89	LA VERIVIERE	0 40 40 0 40 40	P 2 tot.	2505 2505						
ZL	90	LA VERIVIERE	0 80 60 0 80 60	T 1 tot.	8060 8060						
ZL	98	LA FERMINIERE	0 03 20 0 03 20	B tot.	32 32						
			TOTAUX	19 47 70	178510				TOTAUX	19 47 70	178510

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10370 Feuille Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZD	25	LES LOUAGES	0	52	60	P 2	3261	ZO	1018	LES LOUAGES	0	52	60	P 2	3261
			0	52	60	tot.	3261				0	52	60	tot.	3261
ZD	26	LES LOUAGES	0	63	00	T 1	6300	ZO	1050	LES LOUAGES	0	63	00	T 1	6300
			0	63	00	tot.	6300				0	63	00	tot.	6300
TOTAUX			1	15	60		9561	TOTAUX			1	15	60		9561

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 10400 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZB	32	LE HAUT MESNIL	1 55 33 1 29 64 0 13 54 0 07 49 3 06 00	T 1 P 2 P 3 P 4 tot.	15533 8038 542 150 24263	ZN	1070	LES TERRES BARA	0 14 40 0 14 40	B tot.	144 144
ZB	34	LES TERRES BARA	0 14 40 0 14 40	B tot.	144 144	ZN	1128	LE HAUT-MESNIL	1 57 41 1 30 34 0 13 61 0 07 52 3 08 88	T 1 P 2 P 3 P 4 tot.	15741 8081 544 150 24516
434C	211	LE GRAND PRE	0 08 15 0 08 15	P 3 tot.	326 326	434ZK	1043	LA MARANDIERE	0 15 11 0 15 11	SOL tot.	1511 1511
434C	222	LE CLOS DES GRANGES	0 51 30 0 51 30	T 1 tot.	5130 5130	434ZK	1113	LA MARANDIERE	1 75 06 0 87 99 1 45 05 1 39 24 0 14 13 5 61 47	T 1 P 1 P 2 P 3 VG tot.	17506 6599 8993 5570 1413 40081
434C	224	LA PIECE A PINOT	0 49 01 0 14 94 0 63 95	T 1 P 2 tot.	4901 926 5827						
434C	225	LA JANVERIE	0 00 25 0 00 25	P 3 tot.	10 10						
434C	226	LE PRE DE LA BRIERE	0 09 71 0 60 83 0 70 54	P 2 P 3 tot.	602 2433 3035						
434C	227	LA LANDELLE	0 50 12 0 24 63 0 74 75	P 1 P 2 tot.	3759 1527 5286						
A REPORTER			6 65 19		51093	A REPORTER			8 99 86		66252

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10400 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10400 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	6	65	19		51093			REPORT	8	99	86		66252
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434C	228	LE CLOS LESTRE	0	39	98	P 1	2999								
			0	08	02	P 3	321								
			0	48	00	tot.	3320								
434C	229	LE PRE SEC	0	48	32	P 2	2996								
			0	12	18	P 3	487								
			0	60	50	tot.	3483								
434C	231	LES SURELLES	0	14	61	T 1	1461								
			0	25	54	P 2	1583								
			0	40	15	tot.	3044								
434C	238	LA MARANDIERE	0	11	80	VG	1180								
			0	11	80	tot.	1180								
434C	241	LE JARDIN DE DERRIERE	0	00	16	T 1	16								
			0	48	57	P 3	1943								
			0	48	73	tot.	1959								
434C	251	LA MARANDIERE	0	07	80	SOL	780								
			0	07	80	tot.	780								
434C	352	LA MARANDIERE	0	07	25	SOL	725								
			0	07	25	tot.	725								
TOTAUX			8	89	42		65584	TOTAUX			8	99	86		66252

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 10410							
								Feuillet Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA			HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	216	LA MONTAGNE	0	12	65	SOL	1265	116ZD	1107	LA MONTAGNE	0	12	93	SOL	1293
			0	12	65	tot.	1265				0	12	93	tot.	1293
TOTAUX						0	12	65	1265	TOTAUX					
						0	12	65	1265						
						0	12	65	1265						

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10480 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA				HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZH	46	LA CHATRE	1 76 17	0 80 69	0 57 74	T 2 P 3 VG tot.	16736 3228 5774 25738	ZS	1038	LA CHATRE	1 76 17	0 80 69	0 57 74	T 2 P 3 VG tot.	16736 3228 5774 25738
TOTAUX						3 14 60	25738	TOTAUX						3 14 60	25738

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10490 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	608	LA MIQUE LAISIERE	0	05	67	SOL	567	355ZA	1044	LA MALHERBIERE	0	11	81	SOL	1181
			0	05	67	tot.	567				0	11	81	tot.	1181
355B	609	LA MIQUE LAISIERE	0	02	01	SOL	201								
			0	02	01	tot.	201								
355B	610	LA MIQUE LAISIERE	0	04	06	T 3	357								
			0	04	06	tot.	357								
TOTAUX			0	11	74		1125	TOTAUX			0	11	81		1181

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10500 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZL	11	LA VILLE	0 05 80 0 05 80	SOL tot.	580 580	ZX	1018	LA FERMINIERE	1 61 20 1 61 20	T 1 tot.	16120 16120
ZL	20	LA VILLE	0 25 40 0 25 40	T 1 tot.	2540 2540	ZX	1032	LA VILLE	0 50 80 0 50 80	T 1 tot.	5080 5080
ZL	23	LA VILLE	0 50 80 0 50 80	T 1 tot.	5080 5080	ZX	1038	LES HAUTS VENTS	0 94 62	T 1	9462
ZL	79	LES HAUTS VENTS	0 46 60	T 1	4660				1 47 04	T 2	13969
			0 46 60	tot.	4660				0 10 20	T 5	510
			0 94 62	T 1	9462				0 10 20	T 5	510
1 47 04	T 2	13969	0 90 48	P 2	5610	0 39 35	P 3	1574			
0 90 48	P 2	5610	0 39 35	P 3	1574	0 00 01	SOL	1			
0 39 35	P 3	1574	0 00 01	SOL	1	3 81 70	tot.	29946			
0 00 01	SOL	1	3 81 70	tot.	31126	ZX	1039	LES HAUTS VENTS	0 46 60 0 46 60	T 1 tot.	4660 4660
3 81 70	tot.	31126	ZX	1041	LA VILLE	0 25 40 0 25 40	T 1 tot.	2540 2540			
ZL	91	LA FERMINIERE	1 61 20 1 61 20	T 1 tot.	16120 16120	ZX	1054	LA VILLE	0 05 80 0 05 80	SOL tot.	580 580
TOTAUX						TOTAUX					
			6 71 50		60106				6 71 50		58926

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10525 Feuillet A		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355B	632	LE BOURG	0 01 29 0 01 29 tot.	SOL	129 129	355ZE	1000	LE BOURG DE MONTVIRON	0 03 21 0 03 21 tot.	SOL	321 321
1)-- Servitude de passage sur la parcelle B652 (fonds servant) au profit de B632 (fonds dominant) Acte du 26/08/1983 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 20/09/1983 Vol 5311 n°29.						355ZE 1003 LE BOURG DE MONTVIRON					
2)-- Servitude de passage sur la parcelle B651 (fonds servant) au profit de B632 (fonds dominant) Acte du 14/12/2011 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 22/12/2011 Vol 2011P6657.						0 01 55 0 01 55 tot. 155 155					
355B	635	LE BOURG	0 00 39 0 00 39 tot.	SOL	39 39						
1)-- Servitude de passage et de fosse septique sur la parcelle B652 (fonds servant) au profit de B635 (fonds dominant) Acte du 26/08/1983 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 20/09/1983 Vol 5311 n°29.											
2)-- Servitude de passage sur la parcelle B652 (fonds servant) au profit de B635 (fonds dominant) Acte du 14/12/2011 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 22/12/2011 Vol 2011P6657.											
A REPORTER						A REPORTER					
			0 01 68		168				0 04 76		476

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10525 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10525 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	0	01	68		168			REPORT	0	04	76		476
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
355B	652	LE BOURG	0	02	53	SOL	253								
			0	02	53	tot.	253								
1)-- Servitude de passage sur la parcelle B652 (fonds servant) au profit de B632, B634 et B635 (fonds dominant) - Servitude de porte de garage et de vasistas sur B652 (fonds servant) au profit de B634 (fonds dominant) - Servitude de fosse septique sur B652 (fonds servant) au profit de B635 (fonds dominant) Acte du 26/08/1983 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 20/09/1983 Vol 5311 n°29.															
2)-- Servitude de passage sur la parcelle B652 (fonds servant) au profit de B634 et B635 (fonds dominant) Acte du 14/12/2011 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 22/12/2011 Vol 2011P6657.															
TOTAUX			0	04	21		421	TOTAUX			0	04	76		476

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10530 Feuille Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	116	LA CORIGERE	0 08 85 0 08 85	P 2 tot.	549 549	434ZK	1035	LA BAUDONNIERE	0 97 33 0 04 39 0 18 45 1 20 17	T 1 P 2 SOL tot.	9733 272 1845 11850
434C	131	LE JARDIN DE LA CORIGERE	0 79 30 0 79 30	T 1 tot.	7930 7930						
434C	472	LA BAUDONNIERE	0 07 83 0 07 83	SOL tot.	783 783						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C472 et C473 (fonds servant) au profit de C468 (fonds dominant) Acte du 06/08/2005 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 31/08/2005 Vol 2005P4955.											
2)-- Servitude de passage sur les parcelles C472 et C473 (fonds servant) au profit de C129 et C130 (fonds dominant) Acte du 17/08/2005 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 31/08/2005 Vol 2005P4973.											
434C	473	LES CHAMPS	0 11 62 0 11 62	T 1 tot.	1162 1162						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C472 et C473 (fonds servant) au profit de C468 (fonds dominant) Acte du 06/08/2005 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 31/08/2005 Vol 2005P4955.											
2)-- Servitude de passage sur les parcelles C472 et C473 (fonds servant) au profit de C129 et C130 (fonds dominant) Acte du 17/08/2005 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 31/08/2005 Vol 2005P4973.											
434C	474	LA BAUDONNIERE	0 08 42 0 08 42	SOL tot.	842 842						
434C	475	LA BAUDONNIERE	0 05 03 0 05 03	SOL tot.	503 503						
			TOTAUX 1 21 05 11769						TOTAUX 1 20 17 11850		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10540 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434B	47	LA VALLEE	0	18	10	P 3 tot.	724 724	434ZH	1026	LA GILBERDIERE DE LA ROCHE	0	00	26	T 2 tot.	25 25				
434B	88	LA GILBERDIERE	0	00	25	SOL tot.	25 25	434ZI	1001	LA GILBERDIERE DE LA ROCHE	0	08	29	SOL tot.	829 829				
434B	893	LA GILBERDIERE	0	08	70	SOL tot.	870 870	434ZI	1007	LA GILBERDIERE DE LA ROCHE	0	15	16	P 3 tot.	606 606				
								434ZI	1066	POUR SOULTE COMPTE 5	0	02	20	P 3 tot.	88 88				
			TOTAUX			0	27	05	1619				TOTAUX			0	25	91	1548

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10545 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZB	72	LE BAS MESNIL	0	06	00	SOL	600	ZN	1029	LE BAS-MESNIL	0	06	00	SOL	600				
			0	06	00	tot.	600				0	06	00	tot.	600				
TOTAUX						0	06	00	600	TOTAUX						0	06	00	600

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10560 Feuillet A
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	82	LES PETITES ENTES	0 48 00 0 48 00	T 1 tot.	4800 4800	434ZK	1034	LA BAUDONNIERE	0 05 47 0 05 47	P 1 tot.	410 410
434C	120	LA CORIGERE	0 19 75 0 11 20 0 30 95	T 2 P 2 tot.	1876 694 2570	434ZK	1078	LA GENVRIE	0 38 47 0 38 47	P 1 tot.	2885 2885
434C	121	LE JARDIN	0 11 31 0 22 05 0 64 49 0 97 85	T 1 T 2 P 2 tot.	1131 2095 3998 7224	434ZK	1104	LA BAUDONNIERE	0 58 15 0 58 15	SOL tot.	5815 5815
434C	123	LE CLOS DU PONT	0 26 60 0 26 60	P 2 tot.	1649 1649	434ZK	1157	LA ROCHELLE NORMANDE	0 47 62 0 47 62	T 1 tot.	4762 4762
434C	125	LA PIECE DES COSSEAUX	0 65 40 0 65 40	T 1 tot.	6540 6540	434ZK	1187	LA GENVRIE	1 04 43 0 41 38 0 97 02 2 42 83	T 1 T 2 P 2 tot.	10443 3931 6015 20389
434C	127	LE JARDIN DE LA CORIGERE	0 22 60 0 22 60	T 1 tot.	2260 2260						
434C	133	LA BAUDONNIERE	0 05 30 0 05 30	P 1 tot.	398 398						
434C	212	LA PIECE AU LOUP	0 36 60 0 36 60	P 1 tot.	2745 2745						
A REPORTER			3 33 30		28186	A REPORTER			3 95 62		34569

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10560 (suite)		PV Signé par :	N° de Compte 10560 Feuillet B
--	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	3 33 30		28186			REPORT	3 95 62		34569
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434C	367	LA BAUDONNIERE	0 02 84 0 02 84 tot.	SOL	284 284						
1)-- Servitude de passage de canalisation sur la parcelle C367 (fonds servant) au profit de C374 (fonds dominant) - Servitude de débord de toit et de tour d'échelle sur la parcelle C367 (fonds servant) au profit de C368 (fonds dominant) Acte du 10/05/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/06/1990 Vol 1990P2884.											
434C	373	LA BAUDONNIERE	0 00 72 0 00 72 tot.	SOL	72 72						
434C	375	LE GRAND JARDIN	0 00 35 0 00 35 tot.	SOL	35 35						
434C	376	LE GRAND JARDIN	0 59 60 0 59 60 tot.	SOL	5960 5960						
1)-- Servitude de passage sur la parcelle C63 (fonds servant) au profit de C376 (fonds dominant) Acte du 26/02/2002 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 20/09/2002 Vol 2002P4562 et attestation rectificative du 03/02/2003 Vol 2003P610.											
434C	424	LA BAUDONNIERE	0 00 65 0 00 65 tot.	SOL	65 65						
TOTAUX			3 97 46		34602	TOTAUX			3 95 62		34569

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10570 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
434C	150	LES PETITS CHAMPS	0	33	70	T 1	3370	434ZK	1077	LA GENVRIE	0	37	32	P 2	2314			
			0	33	70	tot.	3370				0	37	64	P 3	1506			
											0	74	96	tot.	3820			
434C	193	LE JARDIN DE LA GRANGE	0	23	50	P 3	940	434ZK	1186	LA GENVRIE	0	34	41	T 1	3441			
			0	23	50	tot.	940				0	34	41	tot.	3441			
434C	210	LE GRAND PRE	0	06	20	P 3	248											
			0	06	20	tot.	248											
434C	213	LA PIECE AU LOUP	0	32	50	P 2	2015											
			0	32	50	tot.	2015											
434C	214	LA COMMUNE	0	05	10	P 3	204											
			0	05	10	tot.	204											
			TOTAUX			1	01	00				TOTAUX			1	09	37	7261

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10580 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434C	64	LA BAUDONNIERE	0	10	75	SOL	1075	434ZK	1029	LA BAUDONNIERE	0	10	67	SOL	1067
			0	10	75	tot.	1075				0	10	67	tot.	1067
434C	374	LA BAUDONNIERE	0	02	15	SOL	215								
			0	02	15	tot.	215								
		1)-- Servitude de passage de canalisation sur la parcelle C367 (fonds servant) au profit de C374 (fonds dominant) Acte du 10/05/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/06/1990 Vol 1990P2884.													
TOTAUX			0	12	90		1290	TOTAUX			0	10	67		1067

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10590 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	27	LE CLOS DES PIERRES	0 80 00 0 80 00	T 1 tot.	8000 8000	434ZK	1100	LA BAUDONNIERE	0 05 62 0 05 62	SOL tot.	562 562
434C	28	LE CLOS DES PIERRES	1 09 30 1 09 30	T 1 tot.	10930 10930	434ZK	1106	LA BAUDONNIERE	0 09 44 0 09 44	SOL tot.	944 944
434C	58	LES EPINETTES	0 38 40 0 38 40	T 1 tot.	3840 3840	434ZK	1107	LA BAUDONNIERE	0 00 50 0 00 50	SOL tot.	50 50
434C	67	LE POMMEREAU	0 11 65 0 11 65	T 1 tot.	1165 1165	434ZK	1109	LA BAUDONNIERE	3 41 95 0 02 12 0 00 12 3 44 19	T 1 P 2 VG tot.	34195 131 12 34338
434C	103	LA BAUDONNIERE	0 05 15 0 05 15	SOL tot.	515 515	434ZK	1161	LA BAUDONNIERE	0 17 53 0 17 53	SOL tot.	1753 1753
434C	377	LE GRAND JARDIN	0 44 49 0 44 49	T 1 tot.	4449 4449						
434C	423	LA BAUDONNIERE	0 00 73 0 00 73	SOL tot.	73 73						
434C	425	LA BAUDONNIERE	0 00 55 0 00 55	SOL tot.	55 55						
434C	490	LE DOUAISE	0 57 85 0 57 85	T 1 tot.	5785 5785						
434C	496	LA BAUDONNIERE	0 10 70 0 10 70	SOL tot.	1070 1070						
434C	498	LA BAUDONNIERE	0 03 02 0 03 02	SOL tot.	302 302						
			A REPORTER	3 64 84	36484				A REPORTER	3 77 28	37647

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10590 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10590 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	3	64	84		36484			REPORT	3	77	28		37647
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434C	500	LA BAUDONNIERE	0	09	02	SOL	902								
			0	09	02	tot.	902								
TOTAUX			3	73	86		37386	TOTAUX			3	77	28		37647

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10600 Feuillet Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434C	63	LE JARDIN DES DOUITS	0 95 99			VG	9599	434ZK	1028	LA BAUDONNIERE	0 00 03		T 1	3	
			0 06 34			SOL	634				0 88 09		VG	8809	
			1 02 33			tot.	10233				0 06 38		SOL	638	
		1)-- Servitude de passage sur la parcelle C63 (fonds servant) au profit de C376 (fonds dominant) Acte du 26/02/2002 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 20/09/2002 Vol 2002P4562 et attestation rectificative du 03/02/2003 Vol 2003P610.									0 94 50		tot.	9450	
			TOTAUX				1 02 33				TOTAUX			0 94 50	9450

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10610 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355C	218	LE DOMAINE	0 57 30 0 57 30	T 1 tot.	5730 5730	355ZD	1000	LA TURINIÈRE	1 05 55 1 05 55	T 1 tot.	10555 10555
355C	219	LE DOMAINE	0 57 75 0 57 75	T 1 tot.	5775 5775						
TOTAUX						TOTAUX					
			1 15 05						1 05 55		
			11505						10555		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10620 Feuillet Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434B	44	LE PRE DE LA LANDIERE	0 22 23			P 3	889	434ZI	1008	LA GILBERDIERE DE LA ROCHE	0 19 62			P 3	785
			0 06 43			P 5	64				0 05 49			P 5	55
			0 18 84			CO	565				0 20 98			B	210
			0 47 50			tot.	1518				0 19 21			CO	576
											0 65 30			tot.	1626
434B	45	LE PETIT BOIS	0 11 55			B	116	434ZI	1069	POUR SOULTE COMPTE 5	0 00 57			B	6
			0 11 55			tot.	116				0 00 57			tot.	6
434B	46	LE PETIT BOIS	0 08 20			B	82								
			0 08 20			tot.	82								
			TOTAUX			0 67 25	1716				TOTAUX			0 65 87	1632

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10630 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434C	110	LA BAUDONNIERE	0	00	80	SOL	80	434ZK	1030	LA BAUDONNIERE	0	28	00	P 2	1736
			0	00	80	tot.	80				0	08	09	SOL	809
											0	36	09	tot.	2545
434C	111	LA BAUDONNIERE	0	09	31	P 2	577	434ZK	1208	LA GENVRIE	0	59	88	T 2	5689
			0	09	31	tot.	577				0	05	33	T 3	469
434C	113	LA BAUDONNIERE	0	07	10	SOL	710				0	19	54	P 3	782
			0	07	10	tot.	710				0	01	58	B	16
											0	86	33	tot.	6956
434C	117	LES PETITS PRES	0	19	00	P 2	1178								
			0	19	00	tot.	1178								
434C	161	LA PIECE SUR LE PRE	0	49	23	T 2	4677								
			0	05	38	T 3	473								
			0	01	44	B	14								
			0	56	05	tot.	5164								
434C	166	LES PRES DE FEVRIER	0	22	75	P 3	910								
			0	22	75	tot.	910								
TOTAUX			1	15	01		8619	TOTAUX			1	22	42		9501

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10640 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
355A	766	LA BOULE D OR	0	10	20	SOL	1020	355ZI	1069	LA BOULE D'OR	0	10	24	SOL	1024				
			0	10	20	tot.	1020				0	10	24	tot.	1024				
TOTAUX						0	10	20	1020	TOTAUX						0	10	24	1024

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10650 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434C	368	LA BAUDONNIERE	0	01	06	SOL	106	434ZK	1105	LA BAUDONNIERE	0	01	15	SOL	115
		1)-- Servitude de débord de toit et de tour d'échelle sur la parcelle C367 (fonds servant) au profit de C368 (fonds dominant) Acte du 10/05/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/06/1990 Vol 1990P2884.	0	01	06	tot.	106				0	01	15	tot.	115
434C	370	LA BAUDONNIERE	0	00	67	SOL	67								
			0	00	67	tot.	67								
TOTAUX			0	01	73		173	TOTAUX			0	01	15		115

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10660 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	304	LE CLOS A PIERRE	1 54 90 1 54 90	T 1 tot.	15490 15490	434ZK	1022	LA GENVRIE	1 61 75 1 61 75	T 1 tot.	16175 16175
TOTAUX						TOTAUX					
			1 54 90			1 61 75					
			15490						16175		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10665 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	261	LA HAYE	0 11 00 0 11 00	T 2 tot.	1045 1045	116ZD	1151	LA HAYE	0 10 94 0 10 94	T 2 tot.	1039 1039
TOTAUX						TOTAUX					
			0 11 00		1045				0 10 94		1039

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 10680 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355C	1	LE PRE DES FANAYE	0 08 48 0 39 26 0 37 05 1 72 62 1 09 29 3 66 70	T 1 P 2 P 3 P 4 CO tot.	848 2434 1482 3452 3279 11495	355ZB	1002	MIZOUARD	0 46 72 0 17 24 0 10 33 1 22 12 1 96 41	T 1 T 6 P 1 SOL tot.	4672 345 775 12212 18004
355C	2	LA PIECE DU MOULIN	1 01 01 0 03 17 1 04 18	T 2 P 2 tot.	9596 197 9793	355ZB	1003	MIZOUARD	0 29 52 0 17 78 0 65 47 0 11 70 0 44 24 1 68 71	P 1 P 2 P 3 P 4 SOL tot.	2214 1102 2619 234 4424 10593
355C	3	LE JARDIN DU MOULIN	0 05 73 0 48 57 0 31 90 0 86 20	T 2 P 2 P 3 tot.	544 3011 1276 4831	355ZB	1004	MIZOUARD	1 85 37 1 06 58 0 04 58 1 16 32 0 69 07 1 71 96 1 11 79 7 65 67	T 1 T 2 P 1 P 2 P 3 P 4 CO tot.	18537 10125 344 7212 2763 3439 3354 45774
355C	4	LE BULARON	1 76 92 0 04 38 1 81 30	T 1 P 1 tot.	17692 329 18021	355ZB	1005	MIZOUARD	0 05 72 0 05 72	T 6 tot.	114 114
355C	5	LA CHASSE	0 06 60 0 06 60	T 6 tot.	132 132	355ZB	1006	LAUGERIE	0 27 70 0 06 28 0 33 98	P 5 B tot.	277 63 340
355C	6	LA CHAFRE	0 08 90 0 08 90	T 6 tot.	178 178	434ZC	1045	LES REWARDIERES	0 10 26 0 10 26	B tot.	103 103
355C	7	LE PETIT DOMAINE	0 53 42 1 22 70 1 76 12	T 1 SOL tot.	5342 12270 17612	434ZD	1009	L'ERE	0 11 12 0 11 12	P 3 tot.	445 445
355C	8	MIZOUARD	0 00 22 0 00 22	SOL tot.	22 22						
355C	9	LA CHASSE	0 09 60 0 09 60	P 1 tot.	720 720						
A REPORTER			9 39 82		62804	A REPORTER			11 91 87		75373

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10680 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10680 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	9 39 82		62804			REPORT	11 91 87		75373
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
355C	10	L ETANG	0 12 30 0 12 30	P 1 tot.	923 923						
355C	11	LE COLOMBIER	0 29 00 0 29 00	P 2 tot.	1798 1798						
355C	12	MIZOUARD	0 18 49 0 65 29 0 11 50 0 95 28	P 2 P 3 P 4 tot.	1146 2612 230 3988						
355C	13	MIZOUARD	0 17 94 0 17 94	SOL tot.	1794 1794						
355C	14	MIZOUARD	0 26 58 0 26 58	SOL tot.	2658 2658						
355C	15	MIZOUARD	0 15 05 0 15 05	P 1 tot.	1129 1129						
355C	201	LE PRE DU MOULIN	0 25 20 0 03 25 0 28 45	P 5 B tot.	252 33 285						
355C	324	LA CHASSE	0 06 55 0 06 55	T 6 tot.	131 131						
434A	176	LE PRE DE LA ROCHELLE	0 09 60 0 09 60	B tot.	96 96						
434B	200	LE CLOS DU MOULIN	0 12 40 0 12 40	P 3 tot.	496 496						
			TOTAUX	11 92 97	76102				TOTAUX	11 91 87	75373

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10690 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355C	16	MIZOUARD	1 21 57 0 43 49 0 03 78 1 68 84	T 2 T 3 P 3 tot.	11549 3827 151 15527	355ZC	1032	RONTHON	11 78 68 5 94 68 0 47 25 0 16 81 0 18 96 0 05 76 0 84 13 19 46 27	T 1 T 2 T 3 P 2 P 3 P 5 VG tot.	117868 56495 4158 1042 758 58 8413 188792
355C	17	LE JARDIN DE LA VALLEE	0 81 00 0 81 00	T 2 tot.	7695 7695						
355C	21	LE JARDIN DE RONTHON	1 42 51 0 85 79 2 28 30	T 2 VG tot.	13538 8579 22117						
355C	22	LE PRE DE CHAMPCERVON	0 15 52 0 08 24 0 23 76	P 2 P 3 tot.	962 330 1292						
355C	121	LE CHAMP DES RUES	2 32 60 0 16 60 2 49 20	T 1 T 2 tot.	23260 1577 24837						
355C	122	LA PETITE VALLEE	2 41 80 2 41 80	T 1 tot.	24180 24180						
355C	123	LE JARDIN DE LA VALLEE	0 79 79 0 97 61 1 77 40	T 1 T 2 tot.	7979 9273 17252						
355C	124	LE PETIT DOMAINE	0 15 70 0 08 26 0 23 96	T 1 T 2 tot.	1570 785 2355						
355C	127	LE GRAND DOMAINE	2 44 38 2 44 38	T 1 tot.	24438 24438						
			A REPORTER	14 38 64	139693				A REPORTER	19 46 27	188792

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10690 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10690 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	14	38	64				REPORT	19	46	27			188792
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
355C	128	LA PETITE CHAINIERE	1	21	20	T 1	12120								
			1	21	20	tot.	12120								
355C	131	LA PETITE CHANIERE	2	23	10	T 1	22310								
			2	23	10	tot.	22310								
355C	325	LA GRANDE VIQUETTE	0	00	85	T 2	81								
			0	03	08	T 3	271								
			0	05	71	P 3	228								
			0	09	64	tot.	580								
355C	326	LA GRANDE VIQUETTE	0	05	83	T 2	554								
			0	05	83	tot.	554								
355C	327	LA GRANDE VIQUETTE	1	18	82	T 2	11288								
			1	18	82	tot.	11288								
355C	328	LE CHAMP DES RUES	0	03	94	T 2	374								
			0	05	78	P 5	58								
			0	09	72	tot.	432								
TOTAUX			19	26	95		186977	TOTAUX			19	46	27		188792

Lorsqu'il n'y a pas de mention, les parcelles sont affectées à la commune de SARTILLY.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10700 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
355B	146	LE GRAND JARDIN	0	39	50	T 2	3753	355ZE	1042	LA FORGE	0	45	48	T 1	4548			
			0	39	50	tot.	3753				0	45	48	tot.	4548			
355B	495	LA CROUSSETTE	0	43	05	T 1	4305	355ZE	1045	LA FORGE	0	16	75	P 1	1256			
			0	00	76	SOL	76				0	16	75	tot.	1256			
			0	43	81	tot.	4381											
355B	756	LA VERGEE	0	16	74	P 1	1256	355ZE	1063	LA FORGE	0	36	73	T 2	3489			
			0	16	74	tot.	1256				0	36	73	tot.	3489			
		1)-- Servitude de passage sur B122 (fonds servant) au profit de B755 et B756 (fonds dominant). Acte du 25/09/1982 par Me FORTIN notaire à SARTILLY. Publication du 06/10/1982 Vol 5156 n°5.																
			TOTAUX			1	00	05				TOTAUX			0	98	96	9293

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10710 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZL	102	LA FERMINIERE	0	10	80	B	108	ZX	1024	LA FERMINIERE	0	10	80	B	108				
			0	10	80	tot.	108				0	10	80	tot.	108				
TOTAUX						0	10	80	108	TOTAUX						0	10	80	108

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10720 Feuille Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	65	LE TILLEUL	0 06 20 0 06 20 tot.	SOL	620 620	ZP	1034	LE TILLEUL	0 10 96 0 10 96 tot.	T 1	1096 1096
1)-- Servitude sur la parcelle ZD65 (fonds servant) au profit de ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds dominant) - Servitude sur les parcelles ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds servant) au profit de ZD65 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 Vol 1987R n°51.						ZP	1036	LE TILLEUL	0 06 20 0 06 20 tot.	SOL	620 620
ZD	95	LE TILLEUL	0 10 96 0 10 96 tot.	T 1	1096 1096						
1)-- Servitude sur la parcelle ZD65 (fonds servant) au profit de ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds dominant) - Servitude sur les parcelles ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds servant) au profit de ZD65 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 Vol 1987R n°51.											
			TOTAUX	0 17 16	1716				TOTAUX	0 17 16	1716

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10730 Feuillet Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZD	88	LE TILLEUL	0 06 47		SOL	647	ZP	1035	LE TILLEUL	0 06 47		SOL	647		
			0 06 47		tot.	647				0 06 47		tot.	647		
1)-- Servitude sur la parcelle ZD65 (fonds servant) au profit de ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds dominant) - Servitude sur les parcelles ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds servant) au profit de ZD65 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 Vol 1987R n°51.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0 06 47			647				0 06 47			647		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10760 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	35	LE VAL	0 11 60 0 11 60	SOL tot.	1160 1160	116ZD	1186	LE VAL	0 12 50 0 12 50	SOL tot.	1250 1250
TOTAUX						TOTAUX					
			0 11 60			0 12 50					
			1160			1250					

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10770 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	7	LES CHAMPS GUILLAUME	0	62	10	T 2	5900	116ZD	1123	LES FOURCHES	0	59	61	T 2	5663
			0	62	10	tot.	5900				0	59	61	tot.	5663
116ZB	34	LE VAL	0	01	00	SOL	100	116ZD	1185	LE VAL	0	07	68	SOL	768
			0	01	00	tot.	100				0	07	68	tot.	768
116ZB	257	LE VAL	0	03	25	SOL	325								
			0	03	25	tot.	325								
116ZB	258	LE VAL	0	03	60	SOL	360								
			0	03	60	tot.	360								
TOTAUX			0	69	95		6685	TOTAUX			0	67	29		6431

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10790 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434B	76	LE CLOS DES JONCS	0	13	58	T 2	1290	434ZH	1126	LA REAUTE	0	13	01	T 2	1236
			0	19	62	T 3	1727				0	19	33	T 3	1701
			0	33	20	tot.	3017				0	32	34	tot.	2937
								434ZH	1135	POUR SOULTE COMPTE 5	0	01	22	T 3	107
											0	01	22	tot.	107
			TOTAUX				3017				TOTAUX				3044

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10860 Feuillet Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZD	90	LE TILLEUL	0	21	53	SOL	2153	ZP	1037	LE TILLEUL	0	21	53	SOL	2153
						0 21 53 tot.	2153							0 21 53 tot.	2153
1)-- Servitude sur la parcelle ZD65 (fonds servant) au profit de ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds dominant) - Servitude sur les parcelles ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds servant) au profit de ZD65 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 Vol 1987R n°51.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0	21	53		2153				0	21	53		2153

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10870 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	392	LE PONT TIREL	0 15 70 0 15 70	P 3 tot.	628 628	434ZB	1001	LE MAROIR DE LA ROCHELLE	0 86 22 0 86 22	B tot.	862 862
434B	450	LE CLOS JEAN	0 35 15 0 35 15	T 1 tot.	3515 3515	434ZB	1009	LA MARE	2 73 12 0 88 14 0 36 33 3 97 59	T 1 VG SOL tot.	27312 8814 3633 39759
434B	453	LE JARDIN DES MURAILLES	0 39 71 0 01 29 0 41 00	T 1 T 6 tot.	3971 26 3997	434ZB	1029	LA MARE	3 54 79 0 00 04 3 54 83	T 1 SOL tot.	35479 4 35483
434B	459	LES HAYES	0 19 33 0 09 01 0 00 72 0 17 14 0 46 20	T 1 T 2 T 6 P 2 tot.	1933 856 14 1063 3866	434ZH	1019	LA BULONNIERE	0 91 35 1 29 19 0 82 09 0 13 32 3 15 95	T 3 P 2 P 3 B tot.	8039 8010 3284 133 19466
434B	488	LE JARDIN DE LA BULONNIERE	0 11 10 0 11 10	T 1 tot.	1110 1110	434ZH	1051	LA BULONNIERE	0 22 81 0 22 81	P 3 tot.	912 912
434B	508	LE PRE DE LA LAULIERE	0 03 40 0 03 40	B tot.	34 34						
434B	511	LE PRE DE LA LAULIERE	0 32 60 0 32 60	P 3 tot.	1304 1304						
434B	512	LA LAULIERE	0 21 50 0 21 50	P 3 tot.	860 860						
434B	845	LES CHENOTS	0 70 35 0 70 35	T 1 tot.	7035 7035						
			A REPORTER 2 87 10 22450						A REPORTER 11 77 40 96482		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10870 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10870 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	2 87 10		22450			REPORT	11 77 40		96482
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434B	850	LA VALLEE	0 73 16 0 58 46 0 26 48 1 58 10	T 3 P 2 P 3 tot.	6438 3625 1059 11122						
434B	851	LE JARDIN DE DEVANT	0 22 16 0 63 64 0 85 80	T 3 P 2 tot.	1950 3946 5896						
434D	136	LA QUEUE DE L ETANG	0 70 75 0 70 75	B tot.	708 708						
434D	155	LE DOMAINE DE LA MARE	0 16 30 0 16 30	SOL tot.	1630 1630						
		1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D160, D161, D162, D163, D181, D182, D208, D218, D274 et D275 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.									
434D	156	LE DOMAINE DE LA MARE	0 07 90 0 07 90	SOL tot.	790 790						
434D	157	LE DOMAINE DE LA MARE	0 24 50 0 24 50	VG tot.	2450 2450						
434D	158	LE DOMAINE DE LA MARE	0 25 28 0 06 32 0 31 60	VG SOL tot.	2528 632 3160						
434D	159	LE DOMAINE DE LA MARE	0 05 80 0 05 80	SOL tot.	580 580						
		A REPORTER	6 87 85		48786			A REPORTER	11 77 40		96482

Lorsqu'il n'est pas mentionné

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10870 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10870 Feuillet C
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	6 87 85		48786			REPORT	11 77 40		96482
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434D	160	LE DOMAINE DE LA MARE	0 39 80 0 39 80 tot.	VG	3980 3980						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D160 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
434D	161	LE DOMAINE DE LA MARE	0 83 95 0 83 95 tot.	T 1	8395 8395						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D161 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
434D	162	LE DOMAINE DE LA MARE	0 65 15 0 65 15 tot.	T 1	6515 6515						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D162 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
434D	163	LE DOMAINE DE LA MARE	0 74 25 0 74 25 tot.	T 1	7425 7425						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D163 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
A REPORTER			9 51 00		75101	A REPORTER			11 77 40		96482

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 10870 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 10870 Feuillet D
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	9 51 00		75101			REPORT	11 77 40		96482
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434D	181	LA PIECE DE TAUPIN	1 13 70 1 13 70 tot.	T 1	11370 11370						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D181 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
434D	182	LA PIECE DE TAUPIN	0 47 80 0 47 80 tot.	T 2	4541 4541						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D182 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
434D	218	LE MESERAI	0 44 15 0 44 15 tot.	T 1	4415 4415						
1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D218 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.											
434D	464	LE MANOIR	0 14 92 0 14 92 tot.	B	149 149						
TOTAUX						TOTAUX					
			11 71 57		95576				11 77 40		96482

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 10890 Feuillet Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZK	80	CLAQUEREL	0	25	00	SOL	2500	ZV	1014	CLAQUEREL	0	25	00	SOL	2500
		1)-- Servitude de passage sur les parcelles ZK80 et ZK81 (fonds servant) au profit de ZK69 (fonds dominant) Acte du 10/02/1998 par Me LOUBOUTIN notaire à DUCEY Publication du 27/04/1998 Vol 1998P2111.					2500								2500
		2)-- Servitude de passage sur la parcelle ZK81 (fonds servant) au profit de ZK80 (fonds dominant) Acte du 26/03/1999 par Me LOUBOUTIN notaire à DUCEY Publication du 26/04/1999 Vol 1999P2034 et attestation rectificative du 13/07/1999 Vol 1999P3406.													
TOTAUX				0	25	00	2500	TOTAUX				0	25	00	2500

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 10960 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER							
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE							
ZA	11	BREQUIGNY	0 42 00 0 42 00	T 1 tot.	4200 4200	ZM	1085	BREQUIGNY	0 30 00 0 11 65 0 01 05 0 42 70	T 1 T 2 T 3 tot.	3000 1107 92 4199		
TOTAUX						TOTAUX							
			0 42 00			4200				0 42 70			4199

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 10970 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZA	109	BREQUIGNY	2	35	67	T 1	23567	ZM	1043	BREQUIGNY	2	35	67	T 1	23567		
						T 2	55145							T 2	55145		
						T 6	288							T 6	288		
						P 1	5697							P 1	5697		
						P 2	3471							P 2	3471		
						P 4	399							P 4	399		
						P 5	141							P 5	141		
						tot.	88708							tot.	88708		
ZL	54	BREQUIGNY	0	56	40	B	564	ZX	1106	BREQUIGNY	0	56	40	B	564		
						tot.	564							tot.	564		
			TOTAUX			10	52	92				TOTAUX			10	52	92
							89272								89272		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11030 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZL	7	LA VILLE	0 01 40 0 01 40	SOL tot.	140 140	ZX	1028	LA FERMINIERE	0 93 13 0 23 01 0 15 06 1 31 20	P 3 P 4 SOL tot.	3725 460 1506 5691
1)-- Servitude de passage sur ZL8 (fonds servant) au profit de ZL7 (fonds dominant). PV de remembrement de Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 1987R Vol 51.						ZX	1042	LA VILLE	0 19 00 0 19 00	T 1 tot.	1900 1900
ZL	27	LA VILLE	1 77 20 1 77 20	T 1 tot.	17720 17720	ZX	1048	LA VILLE	0 10 15 0 10 15	SOL tot.	1015 1015
ZL	95	LA FERMINIERE	0 14 73 0 23 01 0 15 06 0 52 80	P 3 P 4 SOL tot.	589 460 1506 2555	ZX	1059	LA VILLE	0 27 87 0 27 87	SOL tot.	2787 2787
ZL	99	LA FERMINIERE	0 78 40 0 78 40	P 3 tot.	3136 3136	ZX	1070	LA VILLE	0 35 62 1 13 72 0 19 18 0 00 33 0 06 88 1 75 73	T 1 T 2 T 3 P 2 CO tot.	3562 10803 1688 20 206 16279
ZL	107	LA VILLE	0 10 15 0 10 15	SOL tot.	1015 1015						
ZL	118	LA VILLE	0 26 47 0 26 47	SOL tot.	2647 2647						
			TOTAUX	3 46 42	27213				TOTAUX	3 63 95	27672

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11040 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	104	LA VILLE	0	44	40	T 1	4440	ZX	1063	LA VILLE	0	44	40	T 1	4440
			0	44	40	tot.	4440				0	44	40	tot.	4440
TOTAUX			0	44	40		4440	TOTAUX			0	44	40		4440

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11050 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZL	22	LA VILLE	0 17 20 0 17 20	T 3 tot.	1514 1514	ZX	1022	LA FERMINIERE	3 15 90 3 15 90	T 1 tot.	31590 31590
ZL	100	LA FERMINIERE	3 15 90 3 15 90	T 1 tot.	31590 31590	ZX	1033	LA VILLE	0 17 20 0 17 20	T 3 tot.	1514 1514
ZL	119	LA VILLE	0 90 44 1 91 80 0 60 43 1 31 54 0 63 97 0 16 15 0 19 20 5 73 53	T 1 T 2 P 1 P 2 P 3 P 4 SOL tot.	9044 18221 4532 8155 2559 323 1920 44754	ZX	1064	LA VILLE	0 90 44 1 91 80 0 60 43 1 31 54 0 63 97 0 16 15 0 19 20 5 73 53	T 1 T 2 P 1 P 2 P 3 P 4 SOL tot.	9044 18221 4532 8155 2559 323 1920 44754
TOTAUX						TOTAUX					
			9 06 63		77858				9 06 63		77858

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11090 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
116ZA	153	LE VIEUX BOURG	0	35	00	SOL	3500	116ZD	1025	LE VIEUX BOURG	0	34	93	SOL	3493				
			0	35	00	tot.	3500				0	34	93	tot.	3493				
TOTAUX						0	35	00	3500	TOTAUX						0	34	93	3493

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11120 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZE	60	LA GANERIE	0	14	91	SOL	1491	ZR	1009	LE BAS LIGNY	0	14	91	SOL	1491
			0	14	91	tot.	1491				0	14	91	tot.	1491
TOTAUX			0	14	91		1491	TOTAUX			0	14	91		1491

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11140 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZL	12	LA VILLE	0 07 00 0 07 00	SOL tot.	700 700	ZX	1053	LA VILLE	0 07 00 0 07 00	SOL tot.	700 700
ZL	31	LA VILLE	0 67 20 0 67 20	SOL tot.	6720 6720	ZX	1069	LA VILLE	1 09 63 1 09 63	SOL tot.	10963 10963
ZL	121	LA VILLE	0 12 73 0 12 73	SOL tot.	1273 1273						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles ZL33 et ZL110 (fonds servant) au profit de ZL121 (fonds dominant) Acte du 05/02/1988 par Me LESIEUR notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 01/04/1988 et du 26/04/1988 Vol 5987 n°14.											
ZL	122	LA VILLE	0 01 54 0 01 54	SOL tot.	154 154						
ZL	128	LA VILLE	0 30 13 0 30 13	SOL tot.	3013 3013						
			TOTAUX	1 18 60	11860				TOTAUX	1 16 63	11663

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 11160 Feuillet Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355B	356	LE JARDIN NEUF	0 01 70 0 01 70	SOL tot.	170 170	355ZH	1043	LE BOURG DE MONTVIRON	0 37 11 0 37 11	SOL tot.	3711 3711
355B	358	LE JARDIN NEUF	0 04 74 0 04 74	SOL tot.	474 474						
355B	785	LE JARDIN NEUF	0 30 58 0 30 58	SOL tot.	3058 3058						
		1)-- Servitude de répare sur les parcelles B785 et B792 (fonds servant) au profit de B890 et B891 (fonds dominant). Acte établi le 17/06/1978 par Me BOZEC notaire à VILLEDIEU-LES-POELES. Publication du 02/08/1978 Vol 4499 n°3.									
			TOTAUX 0 37 02 3702						TOTAUX 0 37 11 3711		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11170 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	29	LA VILLE	0	07	20	SOL	720	ZX	1088	LA VILLE	0	07	44	SOL	744
			0	07	20	tot.	720				0	07	44	tot.	744
TOTAUX						0	07	20				0	07	44	744

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 11190 Feuille Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434B	1135	LA BLONDIERE	0	14	96	SOL	1496	434ZI	1025	LA ROCHELLE NORMANDE	0	14	25	SOL	1425
			0	14	96	tot.	1496				0	14	25	tot.	1425
			TOTAUX				1496				TOTAUX				1425

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11200 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZI	385	LA MAISON BLANCHE	0	02	73	SOL	273	ZV	1000	LA CHANDAVENERIE	0	02	73	SOL	273
			0	02	73	tot.	273				0	02	73	tot.	273
TOTAUX						TOTAUX									
			0	02	73		273				0	02	73		273

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11210 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434D	91	LE PRE	0	18	95	B	190	434ZA	1041	LA GANERIE	0	17	96	B	180				
			0	18	95	tot.	190				0	17	96	tot.	180				
TOTAUX						0	18	95	190	TOTAUX						0	17	96	180

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11215 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434D	631	LE BOURG LA CROIX	0 20 00 0 20 00	SOL tot.	2000 2000	434ZA	1093	LA ROCHELLE NORMANDE	0 19 97 0 19 97	SOL tot.	1997 1997
TOTAUX						TOTAUX					
			0 20 00		2000				0 19 97		1997

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 11240 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 11240 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER										
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	
			HA	A	CA						HA	A	CA			
		REPORT	0	17	84		1784			REPORT	0	70	78		7078	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE																
116ZB	237	LA HAYE	0	52	30	T 1	5230									
			0	52	30	tot.	5230									
1)-- Servitude de passage sur ZB233 et ZB234 (fonds servant) au profit de ZB231, ZB235, ZB236, ZB237 et ZB238 (fonds dominant). Acte du 28/04/1972 par Me FORTIN notaire à SARTILLY. Publication du 01/06/1972 Vol 3641 n°2.																
2)-- Servitude de passage sur ZB231, ZB235, ZB236, ZB237 et ZB238 (fonds servant) au profit de ZB169 et ZB165 (fonds dominant). - Servitude de passage sur ZB231, ZB233, ZB234, ZB235, ZB236, ZB237 et ZB238 (fonds servant) au profit de ZB166 (fonds dominant) Acte du 25/02/1977 par Me FORTIN notaire à SARTILLY. Publication du 07/03/1977 Vol 4314 n°6.																
3)-- Servitude de canalisations souterraines ou aériennes sur les parcelles ZB234 et ZB238 (fonds servant) au profit de ZB235, ZB236 et ZB237 (fonds dominant) Acte du 22/05/2010 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 09/06/2010 Vol 2010P2480.																
			TOTAUX				0 70 14	7014				TOTAUX			0 70 78	7078

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11300 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE BACILLY													
355A	354	LA BOUQUERIE	0	01	49	P 4	30	YC	1064	LA MANCELLIERE	0	01	50	P 2	93				
			0	01	49	tot.	30				0	01	50	tot.	93				
TOTAUX						0	01	49	30	TOTAUX						0	01	50	93

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11320 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZA	175	LE VIEUX BOURG	0	15	93	SOL	1593	116ZD	1030	LE VIEUX BOURG	0	18	14	SOL	1814
			0	15	93	tot.	1593				0	18	14	tot.	1814
116ZA	177	LE VIEUX BOURG	0	02	15	SOL	215								
			0	02	15	tot.	215								
TOTAUX			0	18	08		1808	TOTAUX			0	18	14		1814

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11330 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZH	59	LA CHATRE	0	11	20	SOL	1120	ZS	1047	LA CHATRE	0	11	20	SOL	1120
			0	11	20	tot.	1120				0	11	20	tot.	1120
TOTAUX						TOTAUX									
			0	11	20		1120				0	11	20		1120

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11360 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZK	42	HUCHE PIE	0	06	40	SOL	640	ZW	1022	LALEU	0	06	40	SOL	640				
			0	06	40	tot.	640				0	06	40	tot.	640				
TOTAUX						0	06	40	640	TOTAUX						0	06	40	640

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11430 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZL	101	LA FERMINIERE	0	03	60	B	36	ZX	1023	LA FERMINIERE	0	03	60	B	36				
			0	03	60	tot.	36				0	03	60	tot.	36				
TOTAUX						0	03	60	36	TOTAUX						0	03	60	36

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11440 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZB	29	LE HAUT MESNIL	0 49 54 0 09 20 0 10 36 0 69 10	T 1 P 2 P 5 tot.	4954 570 104 5628	ZV	1022	LA JANIÈRE	0 86 80 0 86 80	T 3 tot.	7638 7638
ZB	49	LE BOURG	0 25 97 0 47 33 0 73 30	T 1 T 2 tot.	2597 4496 7093	ZW	1046	LA TALVASSIÈRE	6 34 45 2 08 14 1 18 80 0 41 90 0 22 30 0 22 35 0 22 16 0 01 20 10 71 30	T 1 T 3 P 1 P 2 P 3 P 5 B SOL tot.	63445 18316 8910 2598 892 224 222 120 94727
ZB	51	LE BOURG	0 54 65 0 12 85 0 67 50	T 1 T 2 tot.	5465 1221 6686	434ZK	1188	LA MARTELIÈRE	1 63 41 0 29 43 0 02 86 1 95 70	T 1 T 2 B tot.	16341 2796 29 19166
ZK	7	LA JANIÈRE	0 86 80 0 86 80	T 3 tot.	7638 7638						
ZK	101	LA TALVASSIÈRE	6 34 45 2 08 14 1 18 80 0 41 90 0 22 30 0 22 35 0 22 16 0 01 20 10 71 30	T 1 T 3 P 1 P 2 P 3 P 5 B SOL tot.	63445 18316 8910 2598 892 224 222 120 94727						
1)-- Servitude de non aedificandi sur ZK89 (fonds servant) au profit de ZK100 et ZK101 (fonds dominant). Acte établi le 17/04/2003 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 02/05/2003 Vol 2003P2317.											
			TOTAUX	13 68 00	121772				TOTAUX	13 53 80	121531

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11450 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
ZK	24	LA TALVASSIERE	0	40	60	B	406	ZW	1038	LA TALVASIERE	0	40	60	B	406				
			0	40	60	tot.	406				0	40	60	tot.	406				
TOTAUX						0	40	60	406	TOTAUX						0	40	60	406

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11460 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434B	1097	L AUMONE	0	18	50	SOL	1850	434ZI	1032	LA ROCHELLE NORMANDE	0	18	92	SOL	1892				
			0	18	50	tot.	1850				0	18	92	tot.	1892				
TOTAUX						0	18	50	1850	TOTAUX						0	18	92	1892

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 11480 Feuillet Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZA	165	LA BLANCHARDIERE	0	13	00	SOL	1300	116ZD	1057	LA BLANCHARDIERE	0	12	99	SOL	1299
			0	13	00	tot.	1300				0	12	99	tot.	1299
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZA106 (fonds servant) au profit de ZA165 (fonds dominant) Acte du 15/11/2003 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 24/12/2003 Vol 2003P6610.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0	13	00	1300				0	12	99	1299		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11490 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZA	140	LA SOLLERIE	0	07	60	SOL	760	116ZD	1024	LE VIEUX BOURG	0	21	30	SOL	2130
						tot.	760							tot.	2130
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZA140 (fonds servant) au profit de ZA142 (fonds dominant) Acte du 09/08/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 26/08/1975 Vol 4102 n°17.															
116ZA	154	LE VIEUX BOURG	0	21	25	SOL	2125								
						tot.	2125								
TOTAUX						TOTAUX									
			0	28	85		2885				0	28	76		2876

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 11550 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434D	44	LA PLESSE	0 28 54 0 09 86 0 38 40	T 1 T 2 tot.	2854 937 3791	434ZA	1018	LA GANERIE	0 30 58 0 30 58	VG tot.	3058 3058
434D	58	LA GANERIE	0 05 20 0 05 20	SOL tot.	520 520	434ZA	1019	LA GANERIE	0 29 01 0 10 13 0 39 14	T 1 T 2 tot.	2901 962 3863
434D	59	LE PRE DU MARAIS	0 10 39 0 08 56 0 18 95	P 3 P 4 tot.	416 171 587	434ZA	1031	LA GANERIE	0 12 24 0 07 48 0 13 61 0 33 33	P 3 P 4 SOL tot.	490 150 1361 2001
434D	60	LA GANERIE	0 07 14 0 07 14	SOL tot.	714 714	434ZA	1036	LA GANERIE	0 12 84 0 14 71 0 27 55	T 1 T 2 tot.	1284 1397 2681
434D	63	LA GANERIE	0 00 30 0 00 30	SOL tot.	30 30	434ZA	1037	LA GANERIE	0 14 25 0 12 12 0 26 37	T 1 T 2 tot.	1425 1151 2576
434D	73	LE GRAND JARDIN	0 10 53 0 15 32 0 25 85	T 1 VG tot.	1053 1532 2585	434ZA	1039	LA GANERIE	0 36 48 0 36 48	P 4 tot.	730 730
434D	75	LE GRAND JARDIN	0 14 52 0 11 08 0 25 60	T 1 T 2 tot.	1452 1053 2505	434ZA	1040	LA GANERIE	0 20 76 0 20 76	B tot.	208 208
434D	85	LA PRAIRIE	0 35 70 0 35 70	P 4 tot.	714 714	434ZA	1231	LA GANERIE	0 41 53 0 14 38 0 55 91	T 1 T 2 tot.	4153 1366 5519
434D	89	LE PRE	0 18 70 0 18 70	B tot.	187 187						
434D	119	LA COSNIERE	0 31 96 0 28 34 0 60 30	T 1 T 2 tot.	3196 2692 5888						
			A REPORTER 2 36 14 17521						A REPORTER 2 70 12 20636		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 11550 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 11550 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	2	36	14		17521			REPORT	2	70	12		20636
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434D	499	LE TASSET	0	01	57	VG	157								
			0	01	57	tot.	157								
434D	510	LE TAILLAIS	0	29	58	VG	2958								
			0	29	58	tot.	2958								
TOTAUX			2	67	29		20636	TOTAUX			2	70	12		20636

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11560 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434D	48	LES VALLEES DE HAUT	0 38 14 0 22 06 0 60 20	T 2 T 3 tot.	3623 1941 5564	434ZA	1034	LA GANERIE	0 16 60 0 25 88 0 18 60 0 61 08	T 2 VG SOL tot.	1577 2588 1860 6025
434D	65	LA GANERIE	0 03 50 0 03 50	SOL tot.	350 350	434ZA	1158	LA GANERIE	1 56 06 0 25 14 1 81 20	T 2 T 3 tot.	14826 2212 17038
434D	66	LE PETIT JARDIN	0 11 49 0 11 49	SOL tot.	1149 1149						
434D	70	LA GANERIE	0 02 10 0 02 10	SOL tot.	210 210						
434D	511	LA GRANDE GANERIE	0 78 60 0 78 60	T 2 tot.	7467 7467						
434D	512	LA PETITE GANERIE	0 38 08 0 38 08	T 2 tot.	3618 3618						
434D	513	LE PETIT JARDIN	0 15 43 0 15 43	T 2 tot.	1466 1466						
434D	514	LE JARDIN DE DEVANT	0 29 27 0 29 27	VG tot.	2927 2927						
			TOTAUX 2 38 67 22751						TOTAUX 2 42 28 23063		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 11570 Feuillet Unique	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	88	LA BAUDONNIERE	0 02 25 0 02 25	P 1 tot.	169 169	434ZA	1114	LA PERRUCHE	0 23 39 0 23 39	T 1 tot.	2339 2339
434C	89	LA BLONDIERE	0 11 85 0 00 79 0 12 64	P 1 SOL tot.	889 79 968	434ZK	1011	LA BAUDONNIERE	0 00 02 0 15 52 0 11 01 0 26 55	T 1 P 1 SOL tot.	2 1164 1101 2267
434C	94	LA BAUDONNIERE	0 02 50 0 02 50	SOL tot.	250 250	434ZK	1099	LA BAUDONNIERE	0 03 27 0 03 27	SOL tot.	327 327
434C	95	LA BAUDONNIERE	0 04 20 0 04 20	SOL tot.	420 420						
434C	96	LA BAUDONNIERE	0 01 38 0 01 38	SOL tot.	138 138						
434C	97	LA BAUDONNIERE	0 00 90 0 00 90	SOL tot.	90 90						
434C	98	LA BAUDONNIERE	0 01 00 0 01 00	SOL tot.	100 100						
434C	99	LA BAUDONNIERE	0 01 00 0 01 00	SOL tot.	100 100						
434C	295	LA BAUDONNIERE	0 00 70 0 00 70	SOL tot.	70 70						
434D	258	LE JARDIN LONG	0 23 65 0 23 65	T 1 tot.	2365 2365						
			TOTAUX 0 50 22 4670						TOTAUX 0 53 21 4933		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11610 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355A	739	LA CHEVALLERIE	0	19	53	SOL	1953	355ZA	1098	LA CHEVALLERIE	0	12	80	P 3	512
			0	19	53	tot.	1953				0	12	80	tot.	512
355B	401	LE CLOS MINIER	0	13	95	P 3	558	355ZH	1015	LA CHEVALLERIE	0	20	29	SOL	2029
			0	13	95	tot.	558				0	20	29	tot.	2029
TOTAUX						TOTAUX									
			0	33	48		2511				0	33	09		2541

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11615 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355A	883	LA CHEVALERIE	0	17	63	T 2	1675	355ZH	1016	LA CHEVALLERIE	0	17	15	T 2	1629
			0	17	63	tot.	1675				0	17	15	tot.	1629
TOTAUX			0 17 63				1675	TOTAUX			0 17 15				1629

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11630 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355A	813	LA BOULE D OR	0	10	17	SOL	1017	355ZI	1068	LA BOULE D'OR	0	10	18	SOL	1018
			0	10	17	tot.	1017				0	10	18	tot.	1018
TOTAUX						0	10	17							
TOTAUX						0	10	18							

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11635 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355B	80	LES BAVARDS	0 77 75 0 77 75	T 2 tot.	7386 7386	355ZA	1118	LA MALHERBIERE	1 29 34 1 29 34	T 1 tot.	12934 12934
355B	81	LA PIECE DU MILIEU	0 58 40 0 58 40	T 2 tot.	5548 5548						
TOTAUX						TOTAUX					
			1 36 15						1 29 34		
					12934						12934

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11640 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	752	LA FURETIERE	0 04 00 0 04 00	SOL tot.	400 400	355ZA	1037	LA MALHERBIERE	1 16 51 0 05 31 1 21 82	T 1 T 6 tot.	11651 106 11757
355A	912	LA FURETIERE	0 00 91 0 01 11 0 02 02	T 2 P 2 tot.	86 69 155	355ZH	1025	LA PERRIERE	0 02 02 0 02 02	P 2 tot.	125 125
1)-- Servitude de passage sur la parcelle A913 (fonds servant) au profit de A911 et A912 (fonds dominant) Acte du 30/06/2014 par Me DUTEIL notaire à AVRANCHES Publication du 28/07/2014 Vol 2014P3660.						355ZH	1026	LA PERRIERE	0 04 42 0 04 42	SOL tot.	442 442
355B	180	LA PALLIERE	0 43 25 0 12 75 0 56 00	T 1 T 2 tot.	4325 1211 5536						
355B	308	LA VERGEE	0 14 93 0 05 25 0 20 18	T 1 T 6 tot.	1493 105 1598						
355B	310	LA VERGEE	0 44 08 0 04 92 0 49 00	T 1 T 6 tot.	4408 98 4506						
			TOTAUX	1 31 20	12195				TOTAUX	1 28 26	12324

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11650 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	44	LA CHEMINIERE	0 00 30 0 00 30	P 1 tot.	23 23	434ZK	1020	LA CHEMINIERE	0 06 70 0 57 21 0 16 10 0 80 01	T 1 P 1 SOL tot.	670 4291 1610 6571
434C	45	LA CHEMINIERE	0 00 50 0 00 50	P 1 tot.	38 38						
434C	311	LA CHEMINIERE	0 00 71 0 00 71	SOL tot.	71 71						
434C	314	LA CHEMINIERE	0 06 00 0 06 00	SOL tot.	600 600						
1)-- Servitude de droit au puits sur C314 (fonds servant) au profit de C15, C16 et D319 (fonds dominant). Acte établi par Me PLAINE notaire à LA NEUVE LYRE. Publication du 23/01/1964 Vol 3024 n°11.											
434C	348	LE JARDIN DE LA VIGNE	0 60 94 0 07 75 0 68 69	P 1 SOL tot.	4571 775 5346						
434C	411	LA CHEMINIERE	0 00 86 0 00 86	SOL tot.	86 86						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 77 06		6164				0 80 01		6571

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11660 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	184	LES TERRES MOREL	1	29	30	T 1	12930	355ZA	1129	LA MALHERBIERE	2	09	41	T 1	20941
			1	29	30	tot.	12930				0	85	03	T 2	8078
355B	296	LES RONDELLIERES	0	22	59	T 2	2146				0	01	75	VG	175
			0	39	26	VG	3926				0	00	12	B	1
			0	61	85	tot.	6072				2	96	31	tot.	29195
355B	298	LES RONDELLIERES	0	07	65	VG	765								
			0	07	65	tot.	765								
355B	458	LES RONDELLIERES	0	14	58	T 2	1385								
			0	14	58	tot.	1385								
355B	459	LES RONDELLIERES	0	01	00	T 1	100								
			0	05	50	T 2	523								
			0	06	50	tot.	623								
355B	639	LES TERRES MOREL DE BAS	0	47	98	T 1	4798								
			0	20	32	T 2	1930								
			0	68	30	tot.	6728								
355B	650	LES RONDELLIERES	0	02	66	T 1	266								
			0	00	24	T 2	23								
			0	02	90	tot.	289								
			TOTAUX			2 91 08	28792				TOTAUX			2 96 31	29195

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11670 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
434C	14	LE CLOS DE LA FORGE	0	76	85	T 1	7685	355ZA	1130	LES RONDELLIERES	0	80	43	T 1	8043			
			0	76	85	tot.	7685				2	02	66	T 2	19253			
											2	83	09	tot.	27296			
434C	29	LE PRE CHANIERE	0	26	63	P 3	1065	434ZK	1019	LA CHEMINIERE	1	30	12	T 1	13012			
			0	07	72	P 5	77				0	25	27	P 3	1011			
			0	34	35	tot.	1142				0	07	06	P 5	71			
434C	30	LA FIEFFE	1	31	70	VG	13170				1	36	10	VG	13610			
			1	31	70	tot.	13170				2	98	55	tot.	27704			
		1)-- Servitude de passage à tous usage sur C25 (devenue ...) et C30. Acte établi par Me PLAINE notaire à LA NEUVE LYRE. Publication du 23/01/1964 Vol 3024 n°11.																
434C	302	LE LOUAGE	2	00	50	T 1	20050											
			2	00	50	tot.	20050											
434C	344	LE FONTENY	1	29	39	T 1	12939											
			1	29	39	tot.	12939											
			TOTAUX			5	72	79				TOTAUX			5	81	64	55000

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11680 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434D	325	LE CLOS BELIER	0	57	40	T 1	5740	355ZA	1131	LES RONDELLIERES	0	32	30	T 1	3230		
			0	57	40	tot.	5740				0	84	39	T 2	8017		
											0	38	22	VG	3822		
434D	328	LES CINQ VERGEES	0	97	70	T 2	9282				0	00	01	B			
			0	97	70	tot.	9282				1	54	92	tot.	15069		
TOTAUX								TOTAUX									
						1	55	10							15022		
														1	54	92	15069

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11700 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZA	16	BREQUIGNY	0 11 80 0 11 80	SOL tot.	1180 1180	ZM	1009	BREQUIGNY	0 05 71 0 05 71	SOL tot.	571 571
ZA	107	BREQUIGNY	0 05 71 0 05 71	SOL tot.	571 571	ZM	1010	BREQUIGNY	0 11 80 0 11 80	SOL tot.	1180 1180
TOTAUX						TOTAUX					
			0 17 51	1751					0 17 51	1751	

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 11710 Feuillet Unique								
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
116ZB	142	LA MONTAGNE	0	00	75	SOL	75	116ZD	1110	LA MONTAGNE	0	00	03	T 1	3		
			0	00	75	tot.	75				0	28	00	SOL	2800		
											0	28	03	tot.	2803		
116ZB	143	LA MONTAGNE	0	00	52	SOL	52	116ZD	1166	LE TREMBLAY	0	05	17	SOL	517		
			0	00	52	tot.	52				0	05	17	tot.	517		
116ZB	144	LA MONTAGNE	0	04	85	SOL	485										
			0	04	85	tot.	485										
116ZB	180	LA MONTAGNE	0	25	91	SOL	2591										
			0	25	91	tot.	2591										
			TOTAUX			0	32	03				TOTAUX			0	33	20
							3203								3320		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11720 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
116ZB	139	LA MONTAGNE	0	13	00	SOL	1300	116ZD	1109	LA MONTAGNE	0	12	41	SOL	1241				
			0	13	00	tot.	1300				0	12	41	tot.	1241				
TOTAUX						0	13	00	1300	TOTAUX						0	12	41	1241

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11730 Feuillet A
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	69	MIRANDE	0 00 50 0 00 50	T 2 tot.	48 48	116ZD	1090	LA NOUVELLIERE	0 00 05 0 59 74 0 59 79	P 2 P 3 tot.	3 2390 2393
116ZB	14	LA VAUCHE	0 96 60 0 96 60	T 3 tot.	8501 8501	116ZD	1104	LA MONTAGNE	3 01 71 2 39 10 0 42 68 0 32 81 0 60 76 0 13 02 0 05 07 0 08 43 7 03 58	T 1 T 2 T 3 P 2 P 3 P 5 B SOL tot.	30171 22715 3756 2034 2430 130 51 843 62130
116ZB	80	LA MONTAGNE	0 30 70 0 30 70	P 3 tot.	1228 1228	116ZD	1105	LA MONTAGNE	0 14 20 0 14 20	T 1 tot.	1420 1420
116ZB	81	LA MONTAGNE	0 31 10 0 31 10	P 3 tot.	1244 1244	116ZD	1128	LA VAUCHE	0 85 79 0 97 17 0 29 02 2 11 98	T 2 T 3 SOL tot.	8150 8551 2902 19603
116ZB	82	LA MONTAGNE	0 66 04 0 70 46 0 26 89 0 32 01 1 95 40	T 1 T 2 P 2 P 3 tot.	6604 6694 1667 1280 16245	116ZD	1196	LES CHAMPS HAUTS	1 86 62 1 29 15 0 17 20 3 32 97	T 1 T 2 T 3 tot.	18662 12269 1514 32445
116ZB	134	LES COSTILS	0 20 00 0 20 00	B tot.	200 200	116ZD	1198	LES COSTILS	0 34 13 0 34 13	B tot.	341 341
116ZB	135	LA MONTAGNE	0 06 40 0 06 40	B tot.	64 64						
116ZB	136	LES COSTILS	0 09 00 0 09 00	B tot.	90 90						
116ZB	188	LES CHAMPS HAUTS	1 87 67 1 28 49 0 17 99 3 34 15	T 1 T 2 T 3 tot.	18767 12207 1583 32557						
116ZB	219	LA VAUCHE	0 86 30 0 29 43 1 15 73	T 2 SOL tot.	8199 2943 11142						
			A REPORTER 8 39 58 71319						A REPORTER 13 56 65 118332		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 11730 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 11730 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	8	39	58		71319			REPORT	13	56	65		118332
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
116ZB	254	1A MONTAGNE	2	49	53	T 1	24953								
			1	69	66	T 2	16118								
			0	43	51	T 3	3829								
			0	05	99	P 2	371								
			0	27	25	P 3	1090								
			0	13	36	P 5	134								
			0	04	30	B	43								
			0	09	48	SOL	948								
			5	23	08	tot.	47486								
TOTAUX			13	62	66		118805	TOTAUX			13	56	65		118332

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11750 Feuillet Unique
--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434B	466	LE VIEUX FEVRIER	0	09	50	SOL	950	434ZH	1071	LA BULONNIERE	0	16	98	SOL	1698
			0	09	50	tot.	950				0	16	98	tot.	1698
434B	987	LA PIECE DE FEVRIER	0	07	59	SOL	759								
			0	07	59	tot.	759								
TOTAUX			0	17	09		1709	TOTAUX			0	16	98		1698

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11760 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
116ZA	188	LA BLANCHARDIERE	0 14 94 0 14 94	SOL tot.	1494 1494	116ZD	1037	LA BLANCHARDIERE	0 14 74 0 14 74	SOL tot.	1474 1474
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE 1)-- Servitude de passage à tous usage et servitude de réseaux sur la parcelle ZA191 (fonds servant) au profit de ZA188 (fonds dominant) Acte du 29/03/2007 par Me GERMAIN notaire à GRANVILLE Publication du 12/04/2007 Vol 2007P2047.											
TOTAUX						TOTAUX					
			0 14 94	1494					0 14 74	1474	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11775 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE								COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE							
ZB	6	LA BLANCHERE	0	02	20	SOL	220	ZN	1026	LA BLANCHERE	0	02	20	SOL	220
						tot.	220							tot.	220
1)-- Servitude d'épandage sur la parcelle ZB112 (fonds servant) au profit de ZB6 (fonds dominant) Acte du 28/10/2006 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 15/11/2006 Vol 2006P6278.															
TOTAUX						0	02	20							220
TOTAUX						0	02	20							220

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 11780					
								Feuillet Unique					
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER								
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE								
ZC	128	LA BESRURIE	0 14 75 0 14 75	SOL tot.	1475 1475	ZP	1060	LA HUARDIERE	0 13 90 0 09 93 0 31 57 0 55 40	T 2 T 3 CO tot.	1321 874 947 3142		
ZD	7	LA HUARDIERE	0 13 90 0 09 93 0 31 57 0 55 40	T 2 T 3 CO tot.	1321 874 947 3142	ZT	1066	LA BESRURIE	0 14 65 0 14 65	SOL tot.	1465 1465		
434C	145	LA PIECE DU GRAND CHEMIN	0 18 75 0 18 75	T 1 tot.	1875 1875	355ZI	1118	LA BUTTE ES GROS	0 30 65 0 30 65	P 2 tot.	1900 1900		
TOTAUX					0 88 90	6492	TOTAUX					1 00 70	6507

Lorsqu'il n'est pas...

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11790 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZH	85	LA CHATRE	0	10	40	SOL	1040	ZS	1041	LA CHATRE	0	10	40	SOL	1040
			0	10	40	tot.	1040				0	10	40	tot.	1040
TOTAUX						TOTAUX									
			0	10	40		1040				0	10	40		1040

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11820 Feuillet Unique
--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	84	LA MONTAGNE	0 08 80 0 08 80	T 2 tot.	836 836	116ZD	1103	LA MONTAGNE	0 08 71 0 08 71	T 2 tot.	827 827
116ZB	123	LES COSTILS	0 06 95 0 06 95	B tot.	70 70	116ZD	1208	LES COSTILS	0 06 54 0 06 54	B tot.	65 65
TOTAUX						TOTAUX					
			0 15 75		906				0 15 25		892

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11855 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
434B	879	LA MAISONNETTE	0	10	75	SOL	1075	434ZE	1020	LES TUILLIERES	0	14	92	P 2	925			
		1)-- Servitude de droit au puits sur B879 (fonds servant) au profit de B1084 (fonds dominant). Acte du 27/05/1970 par Me FORTIN notaire à SARTILLY. Publication du 12/06/1970 Vol 3443 n°32.	0	10	75	tot.	1075				0	00	02	P 3	1			
			0	09	07	SOL	907				0	24	01	tot.	1833			
434B	880	LE PETIT COURTIL	0	09	50	P 2	589											
			0	09	50	tot.	589											
			TOTAUX			0	20	25				TOTAUX			0	24	01	1833

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11870 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA A CA						HA A CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE ZH 63 LA CHATRE 0 54 60 T 1 5460 0 54 60 tot. 5460 1)-- Convention avec l'Etat PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 1987R Vol 51.						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE ZT 1000 LA CHATRE 0 54 60 T 1 5460 0 54 60 tot. 5460					
TOTAUX						TOTAUX					
			0 54 60		5460				0 54 60		5460

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 11890 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
116ZA	194	LE VIEUX BOURG	0	12	00	SOL	1200	116ZD	1019	LE VIEUX BOURG	0	11	98	SOL	1198				
			0	12	00	tot.	1200				0	11	98	tot.	1198				
TOTAUX						0	12	00	1200	TOTAUX						0	11	98	1198

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 11910 Feuille Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER										
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE										
434A	4	LE BOURG LA CROIX	0 06 70			SOL	670	434ZC	1024	LA CROIX	0 08 68			SOL	868	
			0 06 70			tot.	670				0 08 68			tot.	868	
434A	10	LE BOURG LA CROIX	0 04 10			SOL	410	434ZC	1110	VILLAGE TAUPIN	0 06 71		T 1	671		
			0 04 10			tot.	410				0 06 71		tot.	671		
434A	281	LE BOURG LA CROIX	0 02 76			SOL	276									
			0 02 76			tot.	276									
434A	311	LE BOURG LA CROIX	0 01 33			SOL	133									
			0 01 33			tot.	133									
			TOTAUX				0 14 89				TOTAUX				0 15 39	1539

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 11940 Feuillet A		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355C	167	LANGERIE	0 00 25 0 00 25 tot.	SOL	25 25	355ZB	1008	LAUGERIE	0 25 77 0 25 77 tot.	SOL	2577 2577
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C163, C165 et C485 (fonds servant) au profit de C167 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.											
355C	483	LANGERIE	0 02 53 0 02 53 tot.	SOL	253 253						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C483 et C488 (fonds servant) au profit de C188, C189, C196, C197, C198 et C199 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.											
2)-- Servitude de passage sur les parcelles C163, C165 et C485 (fonds servant) au profit de C483 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.											
355C	484	LANGERIE	0 00 48 0 00 48 tot.	SOL	48 48						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C163, C165 et C485 (fonds servant) au profit de C484 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.											
355C	486	LANGERIE	0 00 01 0 03 39 0 03 40 tot.	T 2 SOL	1 339 340						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C163, C165 et C485 (fonds servant) au profit de C486 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.											
A REPORTER			0 06 66		666	A REPORTER			0 25 77		2577

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 11940 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 11940 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER										
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	
			HA	A	CA						HA	A	CA			
		REPORT	0	06	66		666			REPORT	0	25	77		2577	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE																
355C	488	LANGERIE	0	17	92	SOL	1792									
			0	17	92	tot.	1792									
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C483 et C488 (fonds servant) au profit de C188, C189, C196, C197, C198 et C199 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.																
2)-- Servitude de passage sur les parcelles C163, C165 et C485 (fonds servant) au profit de C488 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.																
355C	490	LANGERIE	0	01	24	SOL	124									
			0	01	24	tot.	124									
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C163, C165 et C485 (fonds servant) au profit de C490 (fonds dominant) Acte du 03/01/1990 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 25/01/1990 Vol 1990P405.																
			TOTAUX				0 25 82	2582				TOTAUX			0 25 77	2577

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 11960 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle			
			HA	A	CA						HA	A	CA					
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE												
ZL	72	LA TURCAUDIERE	0	91	40	T 1	9140	ZM	1084	BREQUIGNY	1	91	85	T 1	19185			
			0	91	40	tot.	9140				0	41	60	T 2	3952			
ZL	74	LA TURCAUDIERE	0	70	60	T 1	7060				0	37	33	P 2	2314			
			0	70	60	tot.	7060				2	70	78	tot.	25451			
ZL	75	LES HAUTS VENTS	0	92	60	T 1	9260											
			0	92	60	tot.	9260											
			TOTAUX			2	54	60				TOTAUX			2	70	78	25451

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 11970 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	151	LE JARDIN DE LA CROIX	0 96 30 0 96 30 tot.	T 1	9630 9630	434ZK	1080	LA GENVRIE	0 48 36 0 00 02 0 05 53 0 53 91 tot.	P 1 P 3 SOL tot.	3627 1 553 4181
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C151 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.						434ZK 1135 LA GENVRIE 0 94 54 0 94 54 tot.					
434C	184	LA JANVERIE	0 08 14 0 00 21 0 08 35 tot.	P 1 SOL tot.	611 21 632						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C184 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.											
434C	185	LA JANVERIE	0 01 80 0 01 80 tot.	P 1 tot.	135 135						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C185 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.											
434C	186	LA JANVERIE	0 01 55 0 01 55 tot.	P 1 tot.	116 116						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C186 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.											
434C	192	LA JANVERIE	0 05 92 0 05 92 tot.	P 1 tot.	444 444						
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C192 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.											
A REPORTER			1 13 92		10957	A REPORTER			1 48 45		13635

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 11970 (suite)		PV Signé par :	N° de Compte 11970 Feuillet B
--	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	1	13	92		10957			REPORT	1	48	45	13635	
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434C	355	LA JANVERIE	0	03	90	P 1	293								
			0	03	90	tot.	293								
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C355 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.															
434C	447	LA JANVERIE	0	01	36	P 1	102								
			0	05	00	SOL	500								
			0	06	36	tot.	602								
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C447 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me BOUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.															
434C	460	LA JANVERIE	0	20	49	P 1	1537								
			0	20	49	tot.	1537								
1)-- Servitude de passage sur les parcelles C450 et C452 (fonds servant) au profit de C460 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me ROUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.															
2)-- Servitude de passage sur les parcelles C458 et C460 (fonds servant) au profit de C181, C450 et C452 (fonds dominant) Acte du 17/05/1996 par Me ROUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/07/1996 Vol 1996P3301.															
			TOTAUX	1	44	67	13389				TOTAUX	1	48	45	13635

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12000 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
355B	152	LA FORGE	0	04	65	SOL	465	355ZE	1024	LA FORGE	0	12	65	SOL	1265				
			0	04	65	tot.	465				0	12	65	tot.	1265				
355B	153	LA FORGE	0	09	10	SOL	910	355ZE	1078	POUR SOULTE COMPTE 5	0	00	52	SOL	52				
			0	09	10	tot.	910				0	00	52	tot.	52				
TOTAUX						0	13	75	1375	TOTAUX						0	13	17	1317

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12030 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355A	811	LA BOULE D OR	0	12	96	SOL	1296	355ZI	1066	LA BOULE D'OR	0	12	27	SOL	1227
			0	12	96	tot.	1296				0	12	27	tot.	1227
1)-- Servitude de non-aedificandi sur A832, A833 A854, A870, A871 (fonds servant) au profit de A811 (fonds dominant). Acte du 28/05/1999 par Me DUTEIL notaire à AVRANCHES. Publication du 01/07/1999 Vol 1999P3208.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0	12	96		1296				0	12	27		1227

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12050 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	139	LA FURETIERE	0 04 18 0 04 18	SOL tot.	418 418	355ZH	1027	LA PERRIERE	0 05 16 0 05 16	SOL tot.	516 516
TOTAUX						TOTAUX					
			0 04 18	418					0 05 16	516	

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 12065 Feuille Unique							
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	68	LE CHENAY	0	15	40	SOL	1540	ZX	1090	LE CHENAY	0	15	40	SOL	1540
			0	15	40	tot.	1540				0	15	40	tot.	1540
			TOTAUX				1540				TOTAUX				1540

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12140 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	207	LE TREMBLAY	0	14	00	SOL	1400	116ZD	1165	LE TREMBLAY	0	57	25	T 1	5725
			0	14	00	tot.	1400				0	14	80	SOL	1480
			0	72	05	tot.	7205								
116ZB	208	LE TREMBLAY	0	57	25	T 1	5725								
			0	57	25	tot.	5725								
TOTAUX			0	71	25		7125	TOTAUX			0	72	05		7205

Lorsqu'il n'y a pas de mention, les parcelles sont affectées à l'usage agricole.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 12160 Feuillet Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	35	LA BOULE D OR	0 03 64 0 03 64	SOL tot.	364 364	355ZI	1065	LA BOULE D'OR	0 11 26 0 11 26	SOL tot.	1126 1126
355A	832	LA BOULE D OR	0 00 51 0 00 51	SOL tot.	51 51						
		1)-- Servitude de non-aedificandi sur A832, A833 A854, A870, A871 (fonds servant) au profit de A811 (fonds dominant). Acte du 28/05/1999 par Me DUTEIL notaire à AVRANCHES. Publication du 01/07/1999 Vol 1999P3208.									
		2)-- Servitude de non-aedificandi sur A832, A833, A854, A870 (fonds servant) au profit de la parcelle A812 (fonds dominant). Acte du 18/11/1999 par Me DUTEIL notaire à AVRANCHES. Publication du 22/12/1999 Vol 1999P6096.									
355A	833	LA BOULE D OR	0 05 52 0 05 52	SOL tot.	552 552						
		1)-- Servitude de non-aedificandi sur A832, A833, A854, A870 (fonds servant) au profit de la parcelle A812 (fonds dominant). Acte du 18/11/1999 par Me DUTEIL notaire à AVRANCHES. Publication du 22/12/1999 Vol 1999P6096.									
			TOTAUX	0 09 67	967				TOTAUX	0 11 26	1126

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12190 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE								COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE							
ZC	16	LE MANOIR	0	18	62	T 1	1862	ZO	1033	LE MANOIR	0	18	62	T 1	1862
						B	71							B	71
						SOL	768							SOL	768
						tot.	2701							tot.	2701
1)-- Servitude de débord de toit et de tour d'échelle sur la parcelle ZC15 (fonds servant) au profit de ZC16 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 1987R Vol 51.															
			TOTAUX				2701				TOTAUX				2701

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12200 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZA	167	LA BLANCHARDIERE	0	13	36	SOL	1336	116ZD	1055	LA BLANCHARDIERE	0	13	38	SOL	1338
			0	13	36	tot.	1336				0	13	38	tot.	1338
		TOTAUX		0	13	36	1336			TOTAUX		0	13	38	1338

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12230 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	580	LES SALLES	0	00	57	SOL	57	355ZA	1070	LA CHEVALLERIE	0	26	09	SOL	2609
			0	00	57	tot.	57				0	26	09	tot.	2609
355B	581	LES ESSARTS	0	00	79	SOL	79								
			0	00	79	tot.	79								
355B	614	LA CHEVALLERIE	0	24	96	SOL	2496								
			0	24	96	tot.	2496								
TOTAUX			0	26	32		2632	TOTAUX			0	26	09		2609

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12240 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355B	159	LE JOUQUIN DE HAUT	0 53 05 0 53 05	T 1 tot.	5305 5305	355ZE	1012	LA BOTTERIE	0 59 23 0 93 42 0 47 43 0 00 01 0 08 88 2 08 97	T 1 T 2 T 3 T 6 B tot.	5923 8875 4174 89 19061
355B	163	LA JAMMERIE	0 10 28 1 05 57 0 45 56 0 08 49 1 69 90	T 1 T 2 T 3 B tot.	1028 10029 4009 85 15151						
TOTAUX						TOTAUX					
			2 22 95	20456					2 08 97	19061	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12280 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	25	LES CHAMPS HAUTS	0	20	01	P 2	1241	116ZD	1188	LE VAL	0	00	01	T 2	1
						VG	1667							P 2	1242
						SOL	482							VG	1698
						tot.	3390							SOL	525
														tot.	3466
			TOTAUX								TOTAUX				
				0	41	50	3390					0	42	27	3466

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12300 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
355B	859	LA MALHERBIERE	0	10	66	SOL	1066	355ZA	1052	LA MALHERBIERE	0	10	66	SOL	1066				
			0	10	66	tot.	1066				0	10	66	tot.	1066				
TOTAUX						0	10	66	1066	TOTAUX						0	10	66	1066

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 12410 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	292	LE PRATET	0 02 66 0 10 69 0 13 35 tot.	T 6 P 2 tot.	53 663 716	434ZK	1046	LA MARTELIERE	0 02 46 0 17 84 0 16 13 0 13 93 0 50 36 tot.	T 6 P 1 P 2 SOL tot.	49 1338 1000 1393 3780
434C	380	LA MONTELLERIE	0 12 20 0 12 20 tot.	SOL tot.	1220 1220						
1)-- Servitude de droit d'eau sur C380, C381 et C382 (fonds servant) au profit de C 281, C282 et C283 (fonds dominant). Acte établi le 16/01/1980 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL. Publication du 12/02/1980 Vol 4724 n°20.											
434C	381	LA MONTELLERIE	0 01 19 0 01 19 tot.	P 1 tot.	89 89						
1)-- Servitude de droit d'eau sur C380, C381 et C382 (fonds servant) au profit de C 281, C282 et C283 (fonds dominant). Acte établi le 16/01/1980 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL. Publication du 12/02/1980 Vol 4724 n°20.											
434C	382	LA MONTELLERIE	0 00 83 0 00 83 tot.	P 1 tot.	62 62						
1)-- Servitude de droit d'eau sur C380, C381 et C382 (fonds servant) au profit de C 281, C282 et C283 (fonds dominant). Acte établi le 16/01/1980 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL. Publication du 12/02/1980 Vol 4724 n°20.											
434C	383	LA MONTELLERIE	0 04 29 0 04 29 tot.	P 1 tot.	322 322						
A REPORTER			0 31 86		2409	A REPORTER			0 50 36		3780

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 12410 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 12410 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	0	31	86				REPORT	0	50	36			3780
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434C	384	LA MONTELLERIE	0	02	76	P 1	207								
			0	02	76	tot.	207								
434C	433	LA MONTELLERIE	0	03	65	P 1	274								
			0	03	65	tot.	274								
434C	435	LA MONTELLERIE	0	04	78	P 1	359								
			0	04	78	tot.	359								
434C	477	LE JARDIN DE LA FONTAINE	0	08	16	P 2	506								
			0	08	16	tot.	506								
TOTAUX			0	51	21		3755	TOTAUX			0	50	36		3780

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12420 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZK	83	LA JANIÈRE	0 45 20			T 1		4520	ZV	1020	LA JANIÈRE	0 45 20			T 1		4520
			3 07 02			T 2		29167				3 07 02			T 2		29167
			2 94 67			T 3		25931				2 94 67			T 3		25931
			0 70 78			P 2		4388				0 70 78			P 2		4388
			0 35 37			P 3		1415				0 35 37			P 3		1415
			7 53 04			tot.		65421				7 53 04			tot.		65421
TOTAUX			7 53 04					65421	TOTAUX			7 53 04					65421

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12430 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
ZK	31	LALEU	0	37	01	T 1	3701	ZW	1037	LALEU	0	37	01	T 1	3701		
						T 2	7119							T 2	7119		
						P 1	3178							P 1	3178		
						P 5	30							P 5	30		
			1	57	30	tot.	14028				1	57	30	tot.	14028		
ZK	36	LALEU	0	13	50	T 3	1188	ZW	1057	LALEU	0	10	10	T 1	1010		
						SOL	5110							T 3	104		
						tot.	6298							SOL	5183		
														tot.	6297		
			TOTAUX			2	21	90				TOTAUX			2	20	41
							20326								20325		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12435 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZK	40	HUCHE PIE	2 50 93			T 1	25093	ZW	1059	HUCHE-PIE	2 68 62			T 1	26862
			0 14 22			T 2	1351				0 14 22			T 2	1351
			0 85 27			T 3	7504				0 88 28			T 3	7769
			0 07 58			SOL	758				0 07 58			SOL	758
			3 58 00			tot.	34706				3 78 70			tot.	36740
ZK	43	HUCHE PIE	0 19 80			T 1	1980	ZX	1036	LES HAUTS VENTS	0 33 59			T 1	3359
			0 19 80			tot.	1980				0 49 85			T 2	4736
ZL	80	LES HAUTS VENTS	0 33 59			T 1	3359				0 16 25			P 2	1008
			0 49 85			T 2	4736				0 19 91			P 3	796
			0 16 25			P 2	1008				1 19 60			tot.	9899
			0 19 91			P 3	796								
			1 19 60			tot.	9899								
			TOTAUX				4 97 40				TOTAUX				4 98 30
							46585								46639

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 12490 Feuille Unique						
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	83	LES HAUTS VENTS	0	47	80	SOL	4780	ZX	1037	LES HAUTS VENTS	0	47	80	SOL	4780
			0	47	80	tot.	4780				0	47	80	tot.	4780
			TOTAUX				4780				TOTAUX				4780

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 12500 Feuillet Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434B	13	LA PIECE DE LA ROCHE	0 08 00 0 08 00	T 1 tot.	800 800	434ZI	1029	LA ROCHELLE NORMANDE	0 12 95 0 12 95	SOL tot.	1295 1295
434B	1089	LA PIECE DU CARREFOUR	0 72 83 0 36 55 0 29 26 0 38 23 1 76 87	T 1 P 1 P 2 SOL tot.	7283 2741 1814 3823 15661	434ZI	1030	LA ROCHELLE NORMANDE	0 88 81 0 36 91 0 31 77 0 00 06 0 19 57 1 77 12	T 1 P 1 P 2 P 3 SOL tot.	8881 2768 1970 2 1957 15578
1)-- Servitude de passage sur la parcelle B1089 (fonds servant) au profit de B1058 (fonds dominant) Acte du 28/03/1996 par Me ROUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 12/04/1996 Vol 1996P1577.											
2)-- Servitude de passage sur la parcelle B1058 (fonds servant) au profit de B1089 (fonds dominant) Acte du 28/03/1996 par Me ROUL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 12/04/1996 Vol 1996P1577.											
			TOTAUX 1 84 87 16461						TOTAUX 1 90 07 16873		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12510 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355B	305	LES RONDELLIERES	0	15	00	SOL	1500	355ZA	1092	LES RONDELLIERES	0	24	71	SOL	2471
			0	15	00	tot.	1500				0	24	71	tot.	2471
355B	854	LES RONDELLIERES	0	10	80	SOL	1080								
			0	10	80	tot.	1080								
TOTAUX			0	25	80		2580	TOTAUX			0	24	71		2471

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12540 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZE	40	LE BAS LIGNY	1 08 09 0 31 61 1 39 70	T 2 B tot.	10269 316 10585	ZR	1005	LE BAS LIGNY	1 08 09 0 31 61 1 39 70	T 2 B tot.	10269 316 10585
116ZB	72	LA NOUVELLIERE	1 61 81 0 79 28 0 00 85 0 01 56 2 43 50	T 1 T 2 P 2 P 3 tot.	16181 7532 53 62 23828	116ZD	1095	LA MONTAGNE	0 15 54 0 15 54	P 4 tot.	311 311
116ZB	73	LA NOUVELLIERE	0 64 38 0 16 21 2 20 66 0 92 04 0 12 84 0 05 97 4 12 10	T 1 T 2 P 2 P 3 P 4 B tot.	6438 1540 13681 3682 257 60 25658	116ZD	1096	LA NOUVELLIERE	2 26 03 0 94 83 2 23 35 0 89 11 0 12 12 0 04 98 6 50 42	T 1 T 2 P 2 P 3 P 4 B tot.	22603 9009 13848 3564 242 50 49316
116ZB	79	LA NOUVELLIERE	0 15 20 0 15 20	P 4 tot.	304 304	116ZD	1113	LA PALLIERE	0 06 24 0 06 24	SOL tot.	624 624
116ZB	104	LA PALLIERE	0 06 37 0 06 37	SOL tot.	637 637						
			TOTAUX	8 16 87	61012				TOTAUX	8 11 90	60836

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12550 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
116ZA	115	LA NOE	0 47 23			T 1	4723	116ZD	1067	LA NOE	0 47 28			T 1	4728				
			1 46 80			T 2	13946				1 47 30			T 2	13994				
			0 15 59			T 4	1013				0 15 72			T 4	1022				
			2 09 62			tot.	19682				2 10 30			tot.	19744				
TOTAUX						2 09 62			19682	TOTAUX						2 10 30			19744

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12555 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZC	94	LE MANOIR	0	06	57	SOL	657	ZO	1032	LE MANOIR	0	06	57	SOL	657
			0	06	57	tot.	657				0	06	57	tot.	657
TOTAUX						TOTAUX									
			0	06	57	657				0	06	57	657		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12560 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZA	142	LA SOLLERIE	0	05	69	SOL	569	116ZD	1053	LA NOE	0	05	88	SOL	588
			0	05	69	tot.	569				0	05	88	tot.	588
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZA140 (fonds servant) au profit de ZA142 (fonds dominant) Acte du 09/08/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 26/08/1975 Vol 4102 n°17.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0	05	69	569				0	05	88	588		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12570 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	131	LES COSTILS	0	06	60	B	66	116ZD	1145	LA HAYE	0	00	03	T 1	3
			0	06	60	tot.	66				0	42	58	SOL	4258
											0	42	61	tot.	4261
116ZB	163	LA HAYE	0	42	76	SOL	4276	116ZD	1201	LES COSTILS	0	06	05	B	61
			0	42	76	tot.	4276				0	06	05	tot.	61
TOTAUX						TOTAUX									
			0	49	36		4342				0	48	66		4322

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12680 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434B	548	LA PETITE PIECE	0	33	35	SOL tot.	3335 3335	434ZI	1019	LA BLONDIERE	0	33	10	SOL tot.	3310 3310
434B	1074	LA LAULIERE	0	01	24	SOL tot.	124 124								
TOTAUX						TOTAUX									
			0	34	59		3459				0	33	10		3310

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12720 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE BACILLY						COMMUNE DE BACILLY													
YB	14	LE GAVILLAGE	1	12	42	T 1	11242	YC	1040	LE GAVILLAGE	0	16	55	SOL	1655				
			0	17	58	SOL	1758				0	16	55	tot.	1655				
			1	30	00	tot.	13000	YC	1041	LE GAVILLAGE	1	13	08	T 1	11308				
YB	18	LE GAVILLAGE	2	06	10	T 1	20610				0	00	02	T 6					
			2	06	10	tot.	20610				1	13	10	tot.	11308				
								YC	1060	LE GAVILLAGE	2	05	80	T 1	20580				
											2	05	80	tot.	20580				
TOTAUX						3	36	10	33610	TOTAUX						3	35	45	33543

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 12740 Feuillet Unique		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355B	280	LE PRE DE LA FONTAINE	0 12 60 0 12 60 tot.	T 6	252 252	355ZA	1086	LES RONDELLIERES	0 11 46 0 11 46 tot.	T 6	229 229
1)-- Servitude de passage sur B770 et B772 (fonds servant) au profit de B280 (fonds dominant). Acte du 14/06/2000 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/08/2000 Vol 2000P4674.						355ZA 1087 LES RONDELLIERES 0 09 55 SOL 955 0 09 55 tot. 955					
355B	286	LES RONDELLIERES	0 00 77 0 00 77 tot.	SOL	77 77						
1)-- Servitude de passage sur B770 et B772 (fonds servant) au profit de B286 (fonds dominant). Acte du 14/06/2000 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/08/2000 Vol 2000P4674. 2)-- Servitude de passage sur les parcelles B533 et B542 (fonds servant) au profit de B286 (fonds dominant) Acte du 08/11/1975 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 18/11/1975 Vol 4130 n°13.											
355B	287	LES RONDELLIERES	0 03 97 0 03 97 tot.	SOL	397 397						
1)-- Servitude de passage sur B770 et B772 (fonds servant) au profit de B287 (fonds dominant). Acte du 14/06/2000 par Me MANSENCAL notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 25/08/2000 Vol 2000P4674.											
355B	641	LES RONDELLIERES	0 01 12 0 01 12 tot.	SOL	112 112						
355B	703	LES RONDELLIERES	0 03 77 0 03 77 tot.	SOL	377 377						
			TOTAUX	0 22 23	1215				TOTAUX	0 21 01	1184

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12760 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZE	6	LE REVERDY	1 28 59			T 2	12216	ZS	1031	LE REVERDY	1 28 59			T 2	12216
			0 96 96			T 3	8532				0 96 96			T 3	8532
			0 08 22			T 6	164				0 08 22			T 6	164
			0 01 77			P 1	133				0 01 77			P 1	133
			0 20 26			P 5	203				0 20 26			P 5	203
			2 55 80			tot.	21248				2 55 80			tot.	21248
TOTAUX			2 55 80				21248	TOTAUX			2 55 80				21248

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 12775 Feuille Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434C	73	LA BAUDONNIERE	0 04 80 0 04 80	SOL tot.	480 480	434ZK	1002	LA BAUDONNIERE	0 19 00 0 19 00	SOL tot.	1900 1900
434C	74	LA BAUDONNIERE	0 02 46 0 02 46	SOL tot.	246 246						
434C	495	LA BAUDONNIERE	0 08 19 0 08 19	SOL tot.	819 819						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 15 45		1545				0 19 00		1900

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12820 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	817	LA BOULE D OR	0 12 67 0 12 67	SOL tot.	1267 1267	355ZI	1050	LA BOULE D'OR	0 13 65 0 10 90 0 24 55	SOL CO tot.	1365 327 1692
355A	822	LA BOULE D OR	0 02 35 0 10 20 0 12 55	SOL CO tot.	235 306 541						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 25 22	1808					0 24 55	1692	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :		N° de Compte 12830 Feuillet A			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355C	302	LA HAYE GOUTIERE	0 14 95 0 14 95	SOL tot.	1495 1495	355ZD	1022	POUR SOULTE COMPTE 6200	0 04 36 0 54 37 0 02 55 0 19 58 0 80 86	P 1 P 2 P 3 P 4 tot.	327 3371 102 392 4192
1)-- Etablissement de périmètres de protection des captages d'eaux au profit du SIAEP SARTILLY SUD Acte administratif du 08/07/2006 contenant arrêté préfectorale du 28/04/2006 Publication du 16/08/2006 Vol 2006P4576.											
355C	303	LA HAYE GOUTIERE	0 17 98 0 17 98	SOL tot.	1798 1798	355ZD	1023	LA HAYE GOUTTIERE	0 00 03 0 29 75 0 29 78	P 2 SOL tot.	2 2975 2977
1)-- Etablissement de périmètres de protection des captages d'eaux au profit du SIAEP SARTILLY SUD Acte administratif du 08/07/2006 contenant arrêté préfectorale du 28/04/2006 Publication du 16/08/2006 Vol 2006P4576.											
355C	322	LE PRE DE LA HAYE GOUTIERE	0 05 09 0 59 27 0 19 88 0 84 24	P 1 P 2 P 4 tot.	382 3675 398 4455	355ZD	1066	LA HAYE GOUTTIERE	0 29 92 0 29 92	P 2 tot.	1855 1855
1)-- Etablissement de périmètres de protection des captages d'eaux au profit du SIAEP SARTILLY SUD Acte administratif du 08/07/2006 contenant arrêté préfectorale du 28/04/2006 Publication du 16/08/2006 Vol 2006P4576.											
A REPORTER						A REPORTER					
			1 17 17	7748					1 86 95	11953	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 12830 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 12830 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	1	17	17		7748			REPORT	1	86	95		11953
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
355C	323	LA HAYE GOUTIERE	0	23	17	P 2	1437								
			0	02	70	P 3	108								
			0	25	87	tot.	1545								
1)-- Etablissement de périmètres de protection des captages d'eaux au profit du SIAEP SARTILLY SUD Acte administratif du 08/07/2006 contenant arrêté préfectorale du 28/04/2006 Publication du 16/08/2006 Vol 2006P4576.															
355C	511	LA HAYE GOUTIERE	0	01	40	T 6	28								
			0	19	15	P 2	1187								
			0	20	55	tot.	1215								
1)-- Etablissement de périmètres de protection des captages d'eaux au profit du SIAEP SARTILLY SUD Acte administratif du 08/07/2006 contenant arrêté préfectorale du 28/04/2006 Publication du 16/08/2006 Vol 2006P4576.															
355C	512	LA HAYE GOUTIERE	0	29	00	P 2	1798								
			0	29	00	tot.	1798								
1)-- Etablissement de périmètres de protection des captages d'eaux au profit du SIAEP SARTILLY SUD Acte administratif du 08/07/2006 contenant arrêté préfectorale du 28/04/2006 Publication du 16/08/2006 Vol 2006P4576.															
TOTAUX			1	92	59		12306	TOTAUX			1	86	95		11953

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12840 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
355C	329	LA HAYE GOUTIERE	0	02	10	P 2	130	355ZD	1020	LA HAYE GOUTTIERE	0	01	66	P 2	103
			0	02	10	tot.	130				0	01	66	tot.	103
TOTAUX						0	02	10				0	01	66	130
TOTAUX						0	01	66				0	01	66	103

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12855 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZL	53	LA FOSSE	0	91	40	P 1	6855	ZX	1108	LA FOSSE	0	91	40	P 1	6855
						P 2	124						P 2	124	
						tot.	6979						tot.	6979	
TOTAUX			0	93	40		6979	TOTAUX			0	93	40		6979

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 12890 Feuillet A	
---	--	--	--	--	--	----------------	--	--	---	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434A	174	LE ROSSIGNOL	1 78 41 0 65 17 0 74 02 3 17 60	T 2 P 2 P 3 tot.	16949 4041 2961 23951	434ZC	1043	LES REVARDIERES	4 66 01 0 00 02 0 14 80 1 14 19 1 14 97 7 09 99	T 2 T 3 T 4 P 2 P 3 tot.	44271 2 962 7080 4599 56914
434A	179	LE PRE DES LISES	0 78 20 0 17 41 0 25 68 0 23 89 0 00 17 1 45 35	T 2 T 4 P 2 P 3 SOL tot.	7429 1132 1592 956 17 11126	434ZC	1052	LES REVARDIERES	0 77 78 0 13 72 0 16 15 0 86 17 0 46 69 2 40 51	T 2 P 2 P 3 VG SOL tot.	7389 851 646 8617 4669 22172
434A	183	LES REVARDIERES	0 05 56 0 12 79 0 12 75 0 31 10	P 2 P 3 SOL tot.	345 512 1275 2132	434ZC	1053	LES REVARDIERES	4 07 64 0 33 73 0 01 16 4 42 53	T 1 T 2 T 3 tot.	40764 3204 102 44070
434A	184	LES REVARDIERES	0 32 90 0 32 90	SOL tot.	3290 3290	434ZC	1054	LA COUPARDIERE	3 78 33 0 80 64 0 42 33 0 20 54 5 21 84	T 1 T 2 T 3 T 4 tot.	37833 7661 3725 1335 50554
434A	185	LES REVARDIERES	0 07 15 0 00 15 0 07 30	T 2 SOL tot.	679 15 694						
434A	186	LE PETIT JARDIN DE HAUT	0 42 55 0 42 55	T 2 tot.	4042 4042						
434A	187	LE JARDIN DE LA FONTAINE	0 20 37 0 20 82 0 80 70 0 00 31 1 22 20	T 1 T 2 VG SOL tot.	2037 1978 8070 31 12116						
			A REPORTER	6 99 00	57351				A REPORTER	19 14 87	173710

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 12890 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 12890 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	6	99	00		57351			REPORT	19	14	87		173710
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434A	195	LE CLOS COUPARD	0	58	73	T 1	5873								
			0	52	92	T 2	5027								
			1	11	65	tot.	10900								
434A	196	LA CAILLIERE	2	08	77	T 1	20877								
			0	13	53	T 2	1285								
			2	22	30	tot.	22162								
434A	199	LA SOUSSE	1	24	55	T 1	12455								
			0	13	55	T 2	1287								
			0	09	25	T 3	814								
			1	47	35	tot.	14556								
434A	200	PETIT JARDIN DES TERRES LA	0	31	16	T 3	2742								
			0	19	64	T 4	1277								
			0	50	80	tot.	4019								
434A	203	LE JARDIN DE LA FONTAINE	0	80	80	T 1	8080								
			0	80	80	tot.	8080								
434A	204	LE CHAMP NEUF	1	53	01	T 1	15301								
			0	28	08	T 2	2668								
			0	01	16	T 3	102								
			1	82	25	tot.	18071								
434A	205	LE CHAMP DE LA CROIX	1	54	45	T 1	15445								
			1	54	45	tot.	15445								
434A	268	LE MOULIN DE L'ERE	2	05	65	T 2	19537								
			0	38	79	P 2	2405								
			0	21	56	P 3	862								
			2	66	00	tot.	22804								
TOTAUX			19	14	60		173388	TOTAUX			19	14	87		173710

Lorsqu'il n'est pas mentionné

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12900 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	64	LE TILLEUL	1 24 00 1 24 00	T 1 tot.	12400 12400	ZP	1030	LE TILLEUL	1 24 00 1 24 00	T 1 tot.	12400 12400
ZD	67	LE TILLEUL	1 95 62 0 56 98 2 52 60	T 1 T 2 tot.	19562 5413 24975	ZP	1031	LE TILLEUL	4 54 16 4 54 16	T 1 tot.	45416 45416
ZD	68	LE TILLEUL	0 60 75 1 86 23 0 31 50 0 12 92 2 91 40	T 2 T 3 T 4 B tot.	5771 16388 2048 129 24336	ZP	1052	LE TILLEUL	0 60 75 1 86 23 0 31 50 0 12 92 2 91 40	T 2 T 3 T 4 B tot.	5771 16388 2048 129 24336
ZD	96	LE TILLEUL	4 54 16 4 54 16	T 1 tot.	45416 45416	ZP	1053	LE TILLEUL	1 95 62 0 56 98 2 52 60	T 1 T 2 tot.	19562 5413 24975
1)-- Servitude sur la parcelle ZD65 (fonds servant) au profit de ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds dominant) - Servitude sur les parcelles ZD88, ZD90, ZD92, ZD93, ZD94, ZD95 et ZD96 (fonds servant) au profit de ZD65 (fonds dominant) PV de remembrement par Alain LEGRAND géomètre-expert à AVRANCHES Publication du 11/06/1987 Vol 1987R n°51.											
			TOTAUX	11 22 16	107127				TOTAUX	11 22 16	107127

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12920 Feuillet A
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434A	166	PRE LA COUPARDIERE DU MILI	0 45 90 0 45 90	P 4 tot.	918 918	434ZA	1061	LA PROVOSTIERE	4 31 96 0 47 51 0 30 20 0 27 01 0 56 05 1 30 24 0 17 52 0 21 53 0 40 30 8 02 32	T 1 T 2 T 3 P 1 P 2 P 3 P 4 P 5 VG tot.	43196 4513 2658 2026 3475 5210 350 215 4030 65673
434A	252	LE GRAND PRE	0 68 97 0 37 80 0 34 83 1 41 60	P 2 P 3 P 4 tot.	4276 1512 697 6485						
434D	123	LE JARDIN NEUF	1 35 80 1 35 80	T 1 tot.	13580 13580						
434D	124	LE GRAND JARDIN	0 63 97 0 12 31 0 01 74 0 53 33 1 31 35	T 1 T 3 P 1 VG tot.	6397 1083 131 5333 12944	434ZC	1046	LA COUPARDIERE	0 73 40 0 39 34 0 38 65 1 51 39	P 2 P 3 P 4 tot.	4551 1574 773 6898
434D	125	LA FRUCHETTE	0 19 75 0 19 75	P 1 tot.	1481 1481	434ZC	1051	LA COUPARDIERE	0 47 32 0 47 32	P 4 tot.	946 946
434D	126	LA TISSERIE	0 61 50 0 61 50	T 1 tot.	6150 6150	434ZC	1055	LA COUPARDIERE	0 78 66 0 48 92 0 15 58 0 00 05 1 43 21	T 1 T 2 T 3 T 4 tot.	7866 4647 1371 3 13887
434D	148	LE MANOIR	0 17 00 0 17 00	T 2 tot.	1615 1615						
434D	149	LE PETIT JARDIN	1 18 85 1 18 85	T 2 tot.	11291 11291						
A REPORTER			7 97 25		59484	A REPORTER			11 44 24		87404

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 12920 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 12920 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
		REPORT	7	97	25		59484			REPORT	11	44	24		87404
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE															
434D	425	LA TIERRERIE	1	56	79	T 1	15679								
			0	44	84	T 2	4260								
			0	22	67	T 3	1995								
			2	24	30	tot.	21934								
434D	491	LE MANOIR	0	02	37	P 1	178								
			0	02	75	P 3	110								
			0	05	12	tot.	288								
434D	493	LE MANOIR	0	00	10	P 3	4								
			0	00	10	tot.	4								
434D	495	LE MANOIR	0	02	42	P 1	182								
			0	04	28	P 3	171								
			0	06	70	tot.	353								
TOTAUX			10	33	47		82063	TOTAUX			11	44	24		87404

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 12940 Feuille Unique
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	22	LES CHAMPS HAUTS	0 91 87 0 33 83 1 25 70	T 2 T 3 tot.	8728 2977 11705	116ZD	1183	LE VAL	0 27 91 2 11 76 0 24 23 2 63 90	T 2 P 2 CO tot.	2651 13129 727 16507
1)-- Servitude de passage sur les parcelles ZB21 et ZB22 (fonds servant) au profit de ZB120 et ZB121 (fonds dominant) PV de remembrement par Mr DELAUNAY géomètre-expert à FOUGERES Publication du 22/03/1973 Vol 3747 n°5.											
116ZB	26	LES CHAMPS HAUTS	0 11 66 0 24 04 0 35 70	P 2 CO tot.	723 721 1444	116ZD	1189	LE VAL	0 11 59 0 00 01 0 25 19 0 36 79	P 2 VG CO tot.	719 1 756 1476
116ZB	204	LE VAL	0 28 12 2 10 21 0 24 46 2 62 79	T 2 P 2 CO tot.	2671 13033 734 16438	116ZD	1195	LES CHAMPS HAUTS	0 91 45 0 33 79 1 25 24	T 2 T 3 tot.	8688 2974 11662
TOTAUX			4 24 19		29587	TOTAUX			4 25 93		29645

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12950 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
116ZB	39	LE VAL	0	03	80	SOL	380	116ZD	1176	LE VAL	0	31	99	SOL	3199
			0	03	80	tot.	380				0	31	99	tot.	3199
116ZB	41	LE VAL	0	01	40	SOL	140	116ZD	1178	LE VAL	0	03	41	SOL	341
			0	01	40	tot.	140				0	03	41	tot.	341
116ZB	203	LE VAL	0	31	86	SOL	3186	116ZD	1179	LE VAL	0	01	39	SOL	139
			0	31	86	tot.	3186				0	01	39	tot.	139
355A	333	MOULIN DE MONTVIRON	0	44	22	B	442	355ZI	1042	LE MOULIN DE MONTVIRON	0	37	48	B	375
			0	44	22	tot.	442				0	37	48	tot.	375
TOTAUX			0	81	28		4148	TOTAUX			0	74	27		4054

Lorsqu'il n'y a pas de lieu dit, inscrire l'adresse cadastrale.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 12960 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA A CA						HA A CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
116ZB	21	LES CHAMPS HAUTS	1 06 13	T 2	10082	116ZD	1214	LES CHAMPS HAUTS	1 05 66	T 2	10038
			0 52 67	T 3	4635				0 52 45	T 3	4616
			1 58 80	tot.	14717				1 58 11	tot.	14654
1)-- Servitude de passage sur les parcelles ZB21 et ZB22 (fonds servant) au profit de ZB120 et ZB121 (fonds dominant) PV de remembrement par Mr DELAUNAY géomètre-expert à FOUGERES Publication du 22/03/1973 Vol 3747 n°5.											
TOTAUX						TOTAUX					
			1 58 80		14717				1 58 11		14654

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 12970 Feuille Unique				
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER							
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA		Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA		Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE							
116ZB	181	LA MONTAGNE	0 01 82		SOL	182	116ZD	1108	LA MONTAGNE	0 17 20		SOL	1720
1)-- Servitude concernant les parcelles ZB181 et ZB182 à CHAMPCEY Acte du 03/07/1970 par Me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 13/10/1970 Vol 3473 n°25.													
116ZB	217	LA MONTAGNE	0 01 82		tot.	182				0 17 20		tot.	1720
			0 14 84		SOL	1484							
			0 14 84		tot.	1484							
TOTAUX						TOTAUX							
			0 16 66			1666				0 17 20			1720

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13010 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE BACILLY						COMMUNE DE BACILLY									
YB	21	LA MANCELLIERE	1	85	10	T 1	18510	YC	1043	LA MANCELLIERE	1	83	20	T 1	18320
			1	85	10	tot.	18510				1	83	20	tot.	18320
TOTAUX						TOTAUX									
			1	85	10		18510				1	83	20		18320

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13050 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZH	65	LA CHATRE	0 49 89			P 3	1996	ZS	1046	LA CHATRE	0 49 89			P 3	1996
			0 34 91			P 5	349				0 34 91			P 5	349
			0 01 60			SOL	160				0 01 60			SOL	160
			0 86 40			tot.	2505				0 86 40			tot.	2505
TOTAUX			0 86 40				2505	TOTAUX			0 86 40				2505

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 13070 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER											
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle		
			HA	A	CA						HA	A	CA				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE								COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZI	256	LA GILBERDIERE	0	31	25	VG	3125	ZT	1046	LA GILBERDIERE	0	31	25	VG	3125		
				01	62	SOL	162					01	62	SOL	162		
				03	87	tot.	3287					03	87	tot.	3287		
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZI256 (fonds servant) au profit de ZI255 (fonds dominant) Acte du 18/06/2005 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 13/07/2005 Vol 2005P4058.																	
			TOTAUX				0 32 87	3287				TOTAUX				0 32 87	3287

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 13110 Feuillet Unique
---	--	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
ZD	16	LES LOUAGES	0	08	40	B	84	ZP	1015	LES LOUAGES	0	08	40	B	84
			0	08	40	tot.	84				0	08	40	tot.	84
ZI	255	LA GILBERDIERE	0	01	99	SOL	199	ZT	1045	LA GILBERDIERE	0	01	99	SOL	199
			0	01	99	tot.	199				0	01	99	tot.	199
1)-- Servitude de passage sur la parcelle ZI256 (fonds servant) au profit de ZI255 (fonds dominant) Acte du 18/06/2005 par Me LEGROS notaire à SARTILLY Publication du 13/07/2005 Vol 2005P4058.															
TOTAUX						TOTAUX									
			0	10	39		283				0	10	39		283

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13120 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZD	15	LES LOUAGES	0 10 40 0 10 40	B tot.	104 104	ZP	1014	LES LOUAGES	0 10 40 0 10 40	B tot.	104 104
TOTAUX						TOTAUX					
			0 10 40		104				0 10 40		104

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13140 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434D	232	LE BOURG LA CROIX	0	06	35	SOL	635	434ZA	1087	LA CROIX	0	16	79	SOL	1679
			0	06	35	tot.	635				0	16	79	tot.	1679
434D	626	LE HISSET	0	03	10	SOL	310								
			0	03	10	tot.	310								
434D	627	LE BOURG LA CROIX	0	02	02	SOL	202								
			0	02	02	tot.	202								
434D	629	LE BOURG LA CROIX	0	04	37	SOL	437								
			0	04	37	tot.	437								
TOTAUX			0	15	84		1584	TOTAUX			0	16	79		1679

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13150 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
ZK	5	LA JANIÈRE	0 28 17 0 02 30 1 54 33 1 84 80	T 3 T 6 B tot.	2479 46 1543 4068	ZV	1021	LA JANIÈRE	0 69 57 0 02 30 1 54 33 2 26 20	T 3 T 6 B tot.	6122 46 1543 7711
ZK	8	LA JANIÈRE	0 41 40 0 41 40	T 3 tot.	3643 3643						
TOTAUX						TOTAUX					
			2 26 20						2 26 20		
			7711						7711		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13160 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434D	208	LA PIECE AU BOUT DES AUMON	0	30	40	T 1	3040	355ZC	1093	LES CHAMBRES	2	74	85	T 1	27485
		1)-- Servitude de puisage sur la parcelle D155 (fonds servant) au profit de D208 (fonds dominant) Acte du 04/11/1976 par me FORTIN notaire à SARTILLY Publication du 15/11/1976 Vol 4269 n°3.	0	30	40	tot.	3040				2	74	85	tot.	27485
434D	439	LE CHAMP DU PRE	0	85	70	T 2	8142								
			0	85	70	tot.	8142								
434D	440	LES PETITES PIECES	2	81	25	T 2	26719								
			0	02	80	T 6	56								
			2	84	05	tot.	26775								
TOTAUX			4	00	15		37957	TOTAUX			3	74	97		37497

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13170 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER									
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE									
434D	437	L AUMONE	0	63	30	T 1	6330	355ZC	1092	LES CHAMBRES	0	63	30	T 1	6330
			0	63	30	tot.	6330				0	63	30	tot.	6330
		TOTAUX		0	63	30	6330			TOTAUX		0	63	30	6330

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13180 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434D	625	LE HISSET	0	02	60	SOL	260	434ZA	1089	LA CROIX	0	03	56	SOL	356				
			0	02	60	tot.	260				0	03	56	tot.	356				
434D	628	LE BOURG LA CROIX	0	01	12	SOL	112												
			0	01	12	tot.	112												
TOTAUX						0	03	72	372	TOTAUX						0	03	56	356

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13190 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE													
434D	623	LE HISSET	0	00	56	SOL	56	434ZA	1088	LA CROIX	0	00	53	SOL	53				
			0	00	56	tot.	56				0	00	53	tot.	53				
TOTAUX						0	00	56	56	TOTAUX						0	00	53	53

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)						PV Signé par :			N° de Compte 13220 Feuillet A		
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434D	101	LE GRAND JARDIN	1 71 27 0 14 83 1 86 10 tot.	T 2 T 3	16271 1305 17576	434ZA	1075	LA BARBIERE	0 06 29 0 00 75 0 07 04 tot.	P 2 SOL	390 75 465
1)-- Servitude de passage sur D100, D470 et D471 (fonds servant) au profit de D101 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.						434ZA 1139 LA BARBIERE 1 70 29 T 2 16178 0 17 22 T 3 1515 1 87 51 tot. 17693					
2)-- Servitude de droit d'eau sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D101 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.						434ZA 1146 LA BARBIERE 3 68 91 T 1 36891 0 62 69 T 2 5956 4 31 60 tot. 42847					
434D	429	LA BUTTE AU NOBLE	2 10 46 0 53 59 2 64 05 tot.	T 1 T 2	21046 5091 26137						
1)-- Servitude de passage sur D100, D470 et D471 (fonds servant) au profit de D429 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.											
2)-- Servitude de droit d'eau sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D429 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.											
434D	467	LA JARRETIERE	0 00 27 0 00 27 tot.	SOL	27 27						
A REPORTER			4 50 42		43740	A REPORTER			6 26 15		61005

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 13220 Feuillet B
Compte 13220 (suite)			

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	4 50 42		43740			REPORT	6 26 15		61005
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434D	469	LA BARBIERE	0 00 72	SOL	72						
			0 00 72	tot.	72						
1)-- Servitude de débord de toit et de tour d'échelle sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D469 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.											
434D	472	LE BAS CHAMP	0 73 91	T 1	7391						
			0 73 91	tot.	7391						
1)-- Servitude de passage sur D100, D470 et D471 (fonds servant) au profit de D472 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.											
2)-- Servitude de droit d'eau sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D472 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.											
A REPORTER			5 25 05		51203	A REPORTER			6 26 15		61005

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 13220 Feuillet C
Compte 13220 (suite)			

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
		REPORT	5 25 05		51203			REPORT	6 26 15		61005
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE											
434D	473	LA SOULANDIERE	0 75 78 0 75 78	T 1 tot.	7578 7578						
		1)-- Servitude de passage sur D100, D470 et D471 (fonds servant) au profit de D473 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.									
		2)-- Servitude de droit d'eau sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D473 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.									
434D	649	LA JARRETIERE	0 05 84 0 05 84	P 2 tot.	362 362						
		1)-- Servitude de droit d'eau sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D101, D334, D335, D429, D446, D472 et D473 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.									
		2)-- Servitude de débord de toit et de tour d'échelle sur D649 et D650 (fonds servant) au profit de D469 (fonds dominant) Acte du 27/05/1970 par Me GUILLARD notaire à LA HAYE-PESNEL Publication du 08/09/1970 Vol 3461 n°26.									
			TOTAUX	6 06 67	59143				TOTAUX	6 26 15	61005

Lorsqu'il n'est pas

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER INTERCOMMUNAL DE SARTILLY

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 13230 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
355A	207	LA GROSSERIE	0 15 55 0 15 55	SOL tot.	1555 1555	355ZH	1065	LA GROSSERIE	0 66 26 0 66 26	SOL tot.	6626 6626
355A	213	LA GROSSERIE	0 27 70 0 27 70	SOL tot.	2770 2770						
355A	863	LA GROSSERIE	0 21 45 0 21 45	SOL tot.	2145 2145						
355A	864	LA GROSSERIE	0 00 85 0 00 85	SOL tot.	85 85						
TOTAUX						TOTAUX					
			0 65 55		6555				0 66 26		6626

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 13240 Feuillet A
---	--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER					
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA	Nature et Classe	Valeur par Parcelle
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE						COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE					
434A	46	L ANQUETILLIERE	0 14 40 0 14 40 tot.	P 2	893 893	434ZC	1009	L 'ANQUETILLIERE	0 13 56 0 65 89 0 18 01 0 15 05 1 12 51 tot.	T 1 P 2 P 3 SOL tot.	1356 4085 720 1505 7666
1)-- Servitude de passage et de prise d'eau sur A347 et A362 (fonds servant) au profit de A46 (fonds dominant). Acte du 05/11/1968 par Me GUILLARD notaire à LA-HAYE-PESNEL. Publication du 17/02/1969 Vol 3334 n°11.											
434A	47	LE PRE DE LA FONTAINE	0 11 69 0 38 14 0 17 40 0 05 29 0 72 52 tot.	T 1 P 2 P 3 SOL tot.	1169 2365 696 529 4759						
1)-- Servitude de passage et de prise d'eau sur A347 et A362 (fonds servant) au profit de A47(fonds dominant). Acte du 05/11/1968 par Me GUILLARD notaire à LA-HAYE-PESNEL. Publication du 17/02/1969 Vol 3334 n°11.											
434A	273	LE JARDIN DE LA FONTAINE	0 00 35 0 00 35 tot.	T 1	35 35						
1)-- Servitude de passage et de prise d'eau sur A347 et A362 (fonds servant) au profit de A273 (fonds dominant). Acte du 05/11/1968 par Me GUILLARD notaire à LA-HAYE-PESNEL. Publication du 17/02/1969 Vol 3334 n°11.											
A REPORTER			0 87 27		5687	A REPORTER			1 12 51		7666

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 13240 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 13240 Feuillet B
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER						LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER													
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle				
			HA	A	CA						HA	A	CA						
		REPORT	0	87	27		5687			REPORT	1	12	51		7666				
COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE																			
434A	357	LE PRATET	0	11	38	P 2	706												
			0	11	38	tot.	706												
		1)-- Servitude de passage et de prise d'eau sur A347 et A362 (fonds servant) au profit de A357 (fonds dominant). Acte du 05/11/1968 par Me GUILLARD notaire à LA-HAYE-PESNEL. Publication du 17/02/1969 Vol 3334 n°11.																	
434A	360	L ANQUETILLIERE	0	09	99	SOL	999												
			0	09	99	tot.	999												
		1)-- Servitude de passage et de prise d'eau sur A347 et A362 (fonds servant) au profit de A360 (fonds dominant). Acte du 05/11/1968 par Me GUILLARD notaire à LA-HAYE-PESNEL. Publication du 17/02/1969 Vol 3334 n°11.																	
			TOTAUX			1	08	64	7392				TOTAUX			1	12	51	7666

Lorsqu'il n'est pas